

#13

SEPTEMBRE
OCTOBRE 2024

MÀCON

LE MAGAZINE DE LA VILLE



Stationnement :
La Ville change
de créneau

p. 20-25

sommaire

MÂCON

LE MAGAZINE DE LA VILLE

4 > INSTANTANÉ

6 > DANS LE RÉTRO

10 > ZOOM SUR...

La Libération de Mâcon

14 > DÉCRYPTAGE

Le circuit de l'eau potable à Mâcon

16 > ZAPPING

Les Cafés roses de la prévention

20 > GRAND ANGLE

Le stationnement en centre-ville

26 > EN ACTION

Des jeunes engagés au quotidien

32 > EN TÊTE À TÊTE

Jean-Paul Christophe,
une vie pleine de facettes

34 > EN COULISSES...

Au port de plaisance

36 > ON A TESTÉ

Les nouveaux terrains de padel

37 > SORTIES

Un mois en piste avec Cirque en fête

46 > C'ÉTAIT MÂCON

Pompiers, des premiers seaux au congrès

Magazine édité par la Ville de Mâcon (service communication)
Quai Lamartine - 71018 Mâcon Cedex
Contact : magazine@ville-macon.fr

Directrice de la publication : Claude Cannet

Responsable du service communication : Aurore Carillon

Rédactrice en chef : Delphine Cresson

Rédacteurs : Philippe Sévy, Jean-Philippe Auray,
José Raymond, Franck Metrot

Création et réalisation : Lydie Hottin

Crédit photos : Ville de Mâcon : Gaël Fontany, Dimitri Clar,
Marine Detroyat, Nicolas Fontany, Florent Pannuti
et Étienne Gatheron - Adobe Stock

Parution : septembre 2024 ; ISSN : 2826 - 9500 ;

Dépôt légal : septembre 2024

Impression : JF Impression - 296 rue Patrice-Lumumba
34075 Montpellier ; impression certifiée Imprim'Vert
sur papier écolabellisé.



Jean-Patrick Courtois

“Questionner la place de la voiture et de ses usages”

S'interroger sur le stationnement dans notre ville, c'est questionner la place de la voiture et de ses usages.

Dans une ville comme Mâcon, il serait illusoire de faire sans l'automobile. Elle permet aux habitants de toute l'agglomération de venir travailler dans notre ville, de consommer chez nos commerçants ou encore de fréquenter des professionnels de santé. Elle facilite tout autant le déplacement des Mâconnaises et des Mâconnais qui, c'est bien naturel, souhaitent en disposer à proximité de leur lieu d'habitation.

Pour que chacun trouve sa place sur ces espaces publics, il est essentiel d'y organiser la meilleure rotation possible en évitant que les mêmes véhicules restent stationnés indéfiniment. La gratuité est donc illusoire et conduirait à des difficultés de stationnement bien supérieures encore, comme l'expérience des collectivités qui s'y sont essayées l'a systématiquement démontré.

Penser le stationnement, c'est donc rechercher le parfait équilibre entre ces différents modes d'utilisation, tout en travaillant à l'amélioration de notre cadre de vie.

Si la présence de la voiture est indispensable en ville, elle ne doit en effet pas s'y trouver au centre. Le développement de l'offre de transports en commun - les navettes gratuites en sont la parfaite illustration - ou encore l'extension du réseau cyclable constituent d'autres réponses aux besoins de mobilité, la question du stationnement en moins.

Il faut donc travailler dans toutes ces directions pour que Mâcon reste ouverte à tous, mais toujours agréable pour tous.

Jean-Patrick Courtois

édito

#connectés



SUIVEZ-NOUS

Facebook : @Villedemacon

Instagram : @villedemacon

Twitter : @VilleDeMacon

Linkedin : Ville de Mâcon

www.macon.fr

À partir du 11 septembre, retrouvez l'ensemble des activités sportives et de loisirs proposées par la Ville de Mâcon pendant les vacances de la Toussaint. Les modalités d'inscription seront également présentées. Pour cela, scannez ce QR code :



sidoinebernol1
Ville de Mâcon



partagez vos photos avec
[#jaimemacon](#)

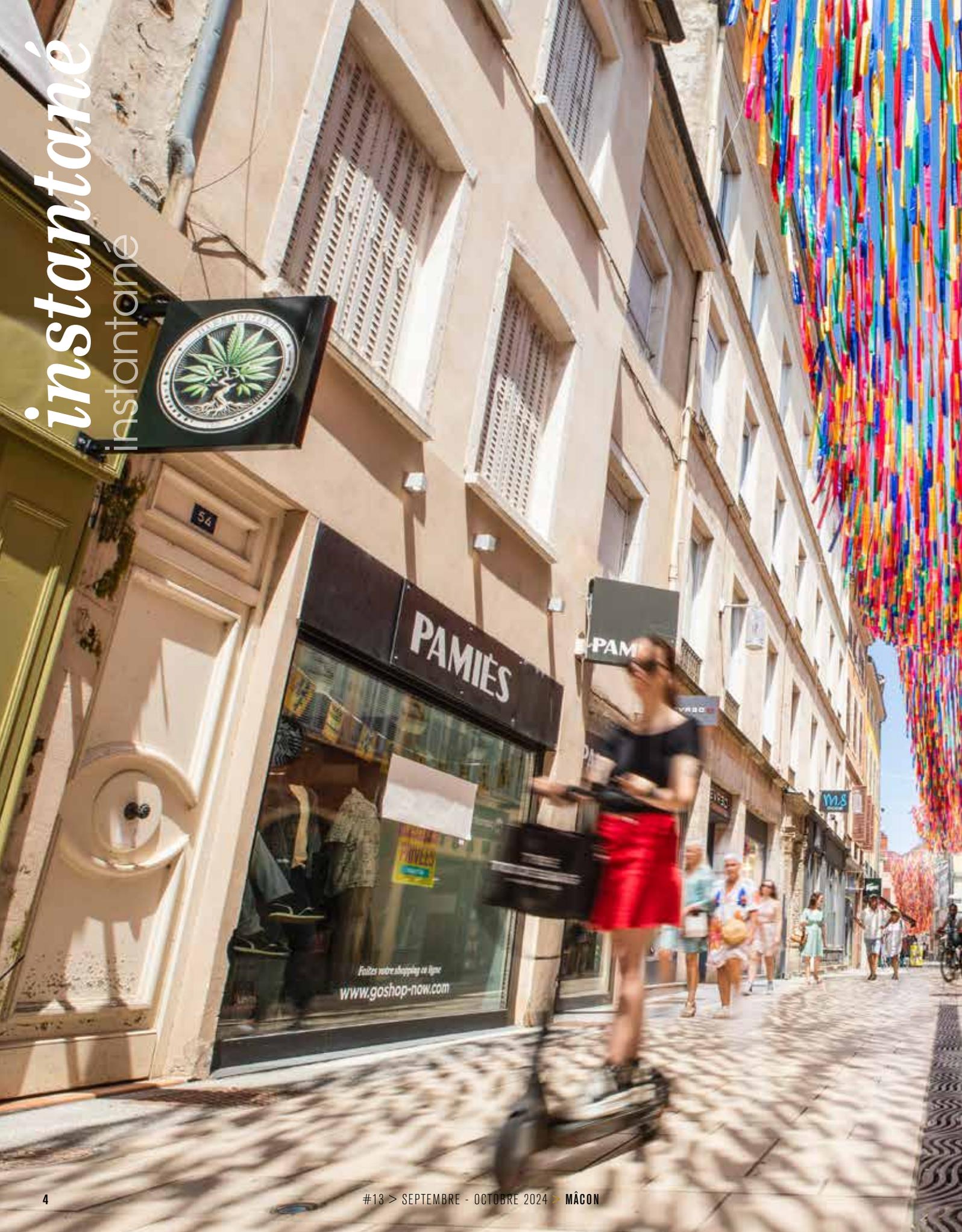
6 heures



**Votre magazine
est en ligne**

Plus d'infos sur
www.macon.fr

instantané
instantané





Dépil
Tech
Paul & Jean-Baptiste Mazeroux

STARBUCKS



© Gaël Fontany

Une journée en jaune

Le 4 juillet, c'est toute la ville qui a vibré pour la Grande Boucle ! Jusqu'en début d'après-midi, le public s'est emparé des rues du centre-ville, de l'esplanade et du quai Lamartine. Amateurs de belles émotions sportives et de grands moments partagés en famille, amoureux de cyclisme, fans de la caravane ou encore fervents supporters des grands champions... Tous étaient réunis pour participer à cette fête sportive toujours aussi populaire dans le cœur des Mâconnais.



dans le rétro

dans le rétro



Les écoles à la fête

Plus de 900 enfants se souviendront longtemps de cette journée.

Casquettes de couleur, pique-nique dans le sac, sourires sur les visages et souvenirs plein la tête...

Ils ont vécu le passage de la caravane et du Tour de France aux premières loges.

À l'invitation de la Ville, les élèves des écoles Henri-Matisse, Grand-Four, Jules-Ferry, Marc-Chagall, Arc-en-ciel, Vincent-Auriol, Notre Dame, Jean-Moulin, des Perrières et Jeanne-d'Arc, accompagnés de leurs professeurs, étaient réunis au square de la Paix.



En attendant le Tour...

Mâcon a vécu au rythme du Tour bien avant le départ de cette 6^e étape.

En plus de tous les événements programmés depuis le début d'année, une grande soirée festive était organisée la veille du passage du peloton, dans le centre-ville de Mâcon.

Entre marché nocturne, concours de vélos déguisés, vélo parade, orchestre à vélo et concert rock sur la place aux Herbes, les Mâconnais ont pu profiter de nombreuses animations dans un centre-ville complètement rénové.

L'Esplanade à l'heure olympique

Du 26 juillet au 11 août, Mâcon a fêté les Jeux ! De la cérémonie d'ouverture suivie en direct à la moisson de médailles tricolores, les Mâconnais n'ont pas raté leur rendez-vous avec les Jeux de Paris 2024. Entre écran géant, retransmission, exposition, rencontre avec Phryge et initiations, le Club 2024 a permis de vivre au plus près la magie des Jeux et des exploits sportifs.



« Jeu dîne dehors » aux Saugeraies

Réunir les habitants autour d'un pique-nique géant et de jeux le temps d'une soirée pour favoriser le lien social, tel est le concept de la nouvelle opération « Jeu dîne dehors », initiée aux Murgerets/Gautriats/Saugeraies. Le 11 juillet, l'esplanade du complexe sportif des Saugeraies a fait le plein dans une ambiance décontractée et familiale. L'occasion pour les habitants de faire connaissance et d'être sensibilisés au respect de leur environnement proche.



dans le rétro

dans le rétro



Un Été frappé tout en rythme

Cette nouvelle édition de l'Été frappé invitait à un voyage musical à travers le monde et elle a tenu toutes ses promesses. Rythmes latinos, fanfare funk et salsa, bal folk et musique classique... ont fait vibrer l'Esplanade Lamartine, le centre-ville ou encore la Cité de l'entreprise avec des instants de fêtes et de découvertes qui ont fait vivre de belles émotions aux Mâconnais.



Mâcon Terre de jeux... et d'entraînements !

Du 2 au 5 juillet, l'équipe de France féminine de fleuret a choisi le complexe sportif des Saugeraies pour préparer les JO de Paris. Les six tireuses et leur entraîneur Yann Détienne ont pu bénéficier des installations sportives de haut niveau et d'une salle d'armes à la qualité reconnue.

L'équipe tricolore a également profité de ce séjour pour rencontrer ses supporters avec un entraînement ouvert au public.

Destination quartiers d'été !

Cette année, Mâcon prend ses quartiers d'été à battu des records et pas seulement de chaleur ! Pendant quatre semaines, le centre Paul Bert a accueilli en moyenne 600 personnes par jour, soit plus de 10 000 visites sur l'ensemble de l'opération (4 775 visiteurs différents). En famille, les enfants n'ont pas manqué l'occasion de s'amuser dans cet espace aménagé en parc de loisirs géant et gratuit. Structures gonflables, initiation aux arts du cirque, jeux d'eau, activités sportives... ont séduit les Mâconnais et laissé des souvenirs de vacances ensoleillés et inoubliables !



La Libération de Mâcon

Le 4 septembre 1944, la Ville de Mâcon était délivrée de l'occupation allemande. C'était il y a 80 ans et ce jour marquait la fin de plusieurs années de soumission aux armées nazies et au gouvernement de Vichy. Retour sur cette période décisive de notre Histoire...



Suite au débarquement des forces françaises et américaines sur les côtes varoises le 15 août 1944, la 19^e armée du général Frédéric Wiese reçoit l'ordre de se replier sur les Vosges et le Jura dès le 16 août.

À Mâcon, la *Kommandantur* et tous les services font leurs cartons et brûlent leurs archives. Les miliciens partent les premiers le 26 août. Le colonel Bruckner part le 29 dans une ambulance à la Croix-Rouge. Seuls quelques éléments sont chargés de protéger la retraite du gros des troupes. Rapidement, il apparaît risqué aux yeux de la Résistance de s'attaquer à ces derniers soldats, au risque de pertes élevées et de représailles sur les civils.

Malgré ses efforts, le maire Poulachon ne peut empêcher des destructions stratégiques : le pont de Genève est détruit le 28 août, l'arche centrale du pont

Saint-Laurent le soir du 3 septembre et la gare SNCF le même jour, lors du retrait des dernières troupes allemandes. Grâce à l'intervention rapide d'ouvriers, le pont est à nouveau praticable deux jours plus tard.

Dès le 25 août, environ 2 000 maquisards encerclent Mâcon. Même s'il n'est pas question de l'attaquer, l'Etat-major FFI de Cluny décide de s'en approcher le plus possible pour pouvoir l'investir au plus vite après le départ des Allemands.

Au sud, l'avancée de l'armée B du général de Lattre de Tassigny s'effectue rapidement. Dans la nuit du 3 au 4 septembre, à Villefranche-sur-Saône, le maquis entre en contact avec le général du Vigier de la 1^{re} Division Blindée.

Dès 6 h du matin, le lundi 4 septembre 1944, les maquisards quittent leurs positions en direction de



Mâcon. À 7 h, les premiers éléments entrent dans Charnay par la Coupée et se dirigent vers Saint-Clément où ils s'installent pour défendre les ponts de chemin de fer. Ils sont accueillis par une foule en liesse, dont les maisons sont pavoisées de drapeaux tricolores.

À 10 h, une rumeur signale des chars allemands venant de Crêches, créant la panique. En fait, il s'agit des premiers chars français de l'armée du général de Lattre de Tassigny, accompagnés de jeeps et de camions de troupes. Ils entrent à Saint-Clément à 16 h 30, fendant des marées humaines, et traversent Mâcon sans s'arrêter. Durant les journées du 4 et 5 septembre, les passages de véhicules se succèdent. Toute l'essence disponible au port fluvial est réquisitionnée afin qu'ils puissent poursuivre leur route en direction de Sennecey-le-Grand et Chalon-sur-Saône.

Vers 18 h, un défilé des compagnies restantes a lieu dans la ville en direction de la caserne Duhesme, lieu de cantonnement des troupes.

Le changement de personnel se fait sans heurts, la Résistance ayant déjà tout prévu.

À la Préfecture, le préfet Thoumas, dès 10 h du matin, cède ses pouvoirs à Lucien Drevon, président du Comité Départemental de Libération.

À la mairie, Pierre Denave remplace Gustave Poulachon comme maire, avec Louis Escande comme adjoint. Le nouveau conseil municipal est officiellement mis en place le 13 septembre 1944.

Cependant, des mesures exceptionnelles sont mises en application. L'électricité est seulement disponible de 19 h à 23 h et l'eau est rationnée dans les bas quartiers de la ville, ceux du haut en étant privés. De même, le couvre-feu est instauré de 20 h à 7 h pour éviter les pillages. Ce qui n'empêche pas que, pour fêter la libération qui met fin à presque deux ans d'occupation, des bals populaires improvisés ont lieu un peu partout et les cafés restent ouverts jusqu'à tard dans la nuit.





Mâcon célèbre les 80 ans de sa Libération



Mardi 3 septembre

À la Médiathèque municipale

18 h : Inauguration de l'exposition des Archives municipales « 1940 - 1944 : Libérer Mâcon » qui sera présentée du 3 septembre au 5 octobre

19 h : Conférence de Franck Métrot « 1940 - 1944 : Libérer Mâcon »

Mercredi 4 septembre

Colonne de la Libération

De 10 h à 12 h : Un convoi exceptionnel de 80 véhicules d'époque défilera dans les rues de Mâcon. La colonne de la Libération partira à 10 h de la Cité de l'entreprise. Elle s'arrêtera à 10 h 30 au Square de la Paix (récit de la journée du 4 septembre) et à l'Hôtel de Ville à 11 h 20 (récit de la passation des pouvoirs civils). L'arrivée du convoi est prévue à 12 h au Pâquier Saint-Antoine. Les véhicules seront exposés jusqu'à 14 h.

Le parcours complet : Cité de l'entreprise, rond-point St-Clément, rue de Lyon, rue de l'Europe, carrefour de l'Europe, avenue Edouard-Herriot, quai Lamartine, quai Jean Jaurès, rue du 28 Juin, place Gardon, rue de Flacé, lycée Lamartine, rond-point des Crayons, rond-point de l'Escatel, rue de l'Héritan, rond-point de la Maison du coq, arrêt au square de la Paix, place de la Barre, rue Victor-Hugo, rond-point de la Gare, rue Gambetta, quai Lamartine, arrêt à l'Hôtel de Ville, rue du 28 juin, rue de Paris, avenue du Général de Gaulle, rond-point des Marseillais, Paquier Saint-Antoine.

Animations en cœur de ville

Tout au long de la journée, plusieurs temps forts seront organisés sur l'Esplanade Lamartine et dans les rues de la ville avec la participation de 11 véhicules d'époque de l'association Historic, le 35^e Régiment d'Infanterie de Belfort, l'Harmonie municipale, la Batterie fanfare, des associations locales d'anciens combattants, résistants, déportés et victimes de guerre, la Police nationale, la Gendarmerie et les pompiers.

Salle du Conseil municipal :

14 h à 14 h 30 : Projection d'un film historique et de photos de l'époque

Esplanade Lamartine

De 14 h à 16 h : Animations destinées aux enfants avec atelier graffs, photos en costume d'époque devant les véhicules, exposition, animation web radio avec le témoignage d'un Mâconnais ayant participé à la Libération de Mâcon

De 14 h 30 à 17 h 30 : Guinguette des années 1940

À partir de 20 h : Vin d'honneur offert par la Ville de Mâcon

À 20 h 15 : Concert dansant de l'Harmonie municipale. Au programme : variété française de l'époque

À 21 h : Concert dansant du Crescent. Au programme : variété internationale de l'époque

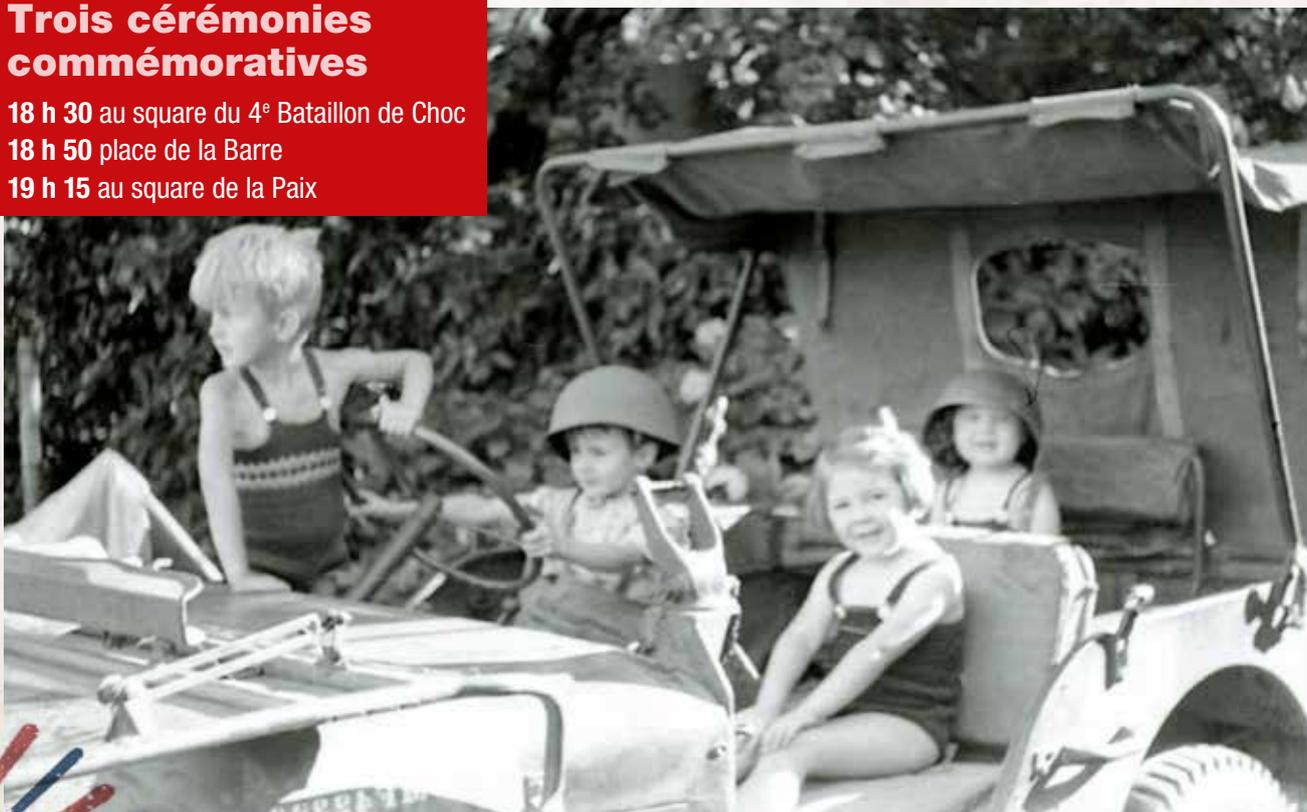
À 22 h : Spectacle pyrotechnique

Trois cérémonies commémoratives

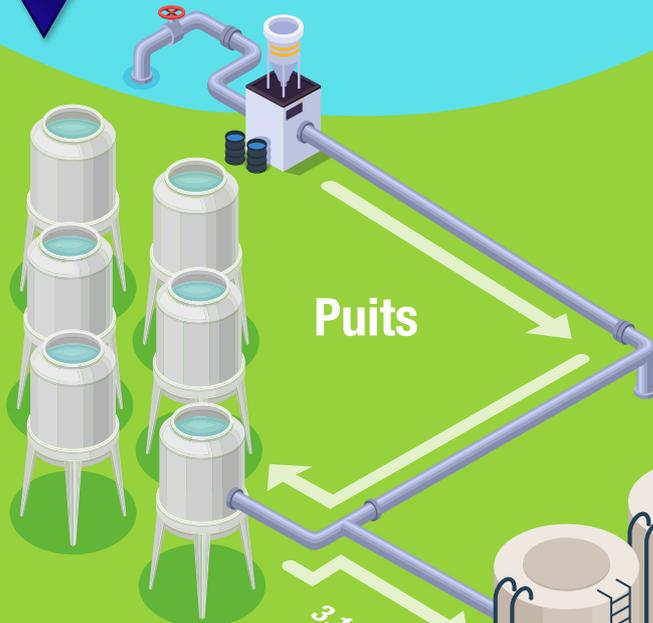
18 h 30 au square du 4^e Bataillon de Choc

18 h 50 place de la Barre

19 h 15 au square de la Paix



1 Nappe d'accompagnement



Puits

3,150 millions de m³ d'eau

2

Usine de traitement



3 millions de m³

3

Réservoirs de stockage

1 million de m³

1

L'eau est pompée dans une nappe d'accompagnement de la Saône. Elle est conduite vers 17 puits, installés sur le champ captant situé à Sancé entre l'autoroute et le Km 400 derrière le camping municipal de Mâcon, avant son traitement à l'usine de traitement.

2

3,150 millions de m³ d'eau pompés arrivent à l'usine de traitement. Là, différentes étapes sont nécessaires pour rendre l'eau potable :

1. décarbonation de l'eau (pour enlever le calcaire)
2. passage dans un filtre à sable (pour enlever les particules en suspens et rendre l'eau plus limpide et claire)

3

3. passage par un filtre de charbon actif en grains (pour enlever les plus petites molécules et purifier l'eau)

4. désinfection de l'eau grâce à l'ajout de chlore. La qualité de l'eau sur Mâcon varie très peu

3 millions de m³ d'eau traités ressortent (la différence entre le volume entrant et sortant est dûe au besoin interne de l'usine : l'eau de process pour le fonctionnement)

décryptage

Information

2 millions de m³

Le circuit de l'eau potable à Mâcon

Chiffres clés à Mâcon

35 137 habitants desservis

125 litres d'eau par habitant et par jour

3,6 % d'eau consommée en moins en 2023

3

L'eau est ensuite pompée vers deux réservoirs d'une capacité de stockage de 21 000 m³ chacun

De ces deux réservoirs sortent des tuyaux de distribution (146 km de canalisation au total sur la ville)

Un réservoir distribue l'eau sur Mâcon (2 millions de m³), le second sur les communes alentours (1 million de m³)

4

L'eau est acheminée vers les 5822 branchements. Elle peut être consommée par les Mâconnais (robinets, douches, fontaines, lave-vaisselle, arrosage...)

5

Une fois consommée, l'eau est évacuée. 370 km de canalisations récupèrent les eaux usées et les eaux de pluie. Ces deux réseaux distincts les emmènent vers la station d'épuration située en zone sud d'où elle retourne dans le fleuve, en aval de la Saône.



Les Rendez-vous de l'emploi : des offres et des rencontres

C'est l'un des temps forts de la rentrée : les Rendez-vous de l'emploi réunissent chaque année l'ensemble des acteurs du monde du travail et de la formation.

Le Parc des Expositions accueillera cette 21^e édition mercredi 11 septembre.

D'un côté des entreprises et des centres de formation, de l'autre des demandeurs d'emploi, des personnes en reconversion ou en réflexion sur leur orientation professionnelle, au milieu des échanges, des rencontres et des offres d'emploi. Voilà ce qui fait le succès de ces rendez-vous devenus incontournables sur le territoire mâconnais.

Plus de 120 exposants (PME, grandes entreprises, centres de formation, agences d'intérim, institutions...) seront cette année encore réunis le 11 septembre de 8 h à 15 h 30 au Parc des Expositions. Organisés par pôles, tous les secteurs seront présents : industrie, agro-alimentaire, commerce, banques, transport et logistique, agences intérimaires, centres de formation, collectivités territoriales, armée, gendarmerie, pompiers, administration pénitentiaire, insertion, services à la personne. L'an dernier plus de 1 000 visiteurs (alternants, demandeurs d'emploi, créateurs d'entreprises) s'étaient déplacés avec des résultats productifs en terme d'emplois et d'orientations via les centres de formation présents.

Pour cette nouvelle édition, la Ville de Mâcon a souhaité mettre en avant le secteur de la restauration et de l'hôtellerie qui doit faire face à la pénurie de main d'œuvre. Une vingtaine d'élèves du lycée des métiers Alexandre Dumaine feront des démonstrations culinaires et d'arts de la table tout au long de la journée. L'espace restauration sera quant à lui tenu par les étudiants de l'Institut de formation en soins infirmiers (IFSI) et la garderie (pour les parents avec enfants) par les stagiaires du Greta.

Ludivine :

« J'ai trouvé mon métier de cœur ! »

« L'an dernier, je suis venue ici un peu par hasard pour trouver un CDD ou au moins quelques pistes de travail. J'ai eu la chance de croiser le regard de la personne qui tenait le stand de la Ville de Mâcon. Elle m'a proposé un poste de référent gestion accompagnement scolaire. Autrement dit, il s'agit de bien organiser l'accueil des enfants, d'assurer la mise en place et de réfléchir au développement de l'outil pédagogique. Je chapeaute les animateurs et je suis l'interface entre eux, les parents et la mairie. Aujourd'hui, cet emploi de quelques heures par semaine me permet de compléter mon autre activité. Je remercie la Ville de m'avoir donné un métier qui a du sens, un métier de cœur, de partage et de transmission. »



Les Cafés Roses de la prévention

Chaque année, en France, Octobre Rose est un mois dédié à la promotion du dépistage du cancer du sein. À Mâcon, cette campagne de sensibilisation se dessine notamment sous la forme de rencontres appelées « Café rose ». Depuis plus de dix ans, le concept fonctionne bien, car il libère la parole autour d'un café avec des temps d'échanges conviviaux et chaleureux où l'on aborde l'impérieuse nécessité du dépistage gratuit organisé en direction des personnes âgées de 50 à 74 ans.

« Aujourd'hui, en Saône-et-Loire, il reste encore 40 % de femmes à convaincre de l'utilité de la prévention, souligne Véronique Lefeuve, adjointe à la Santé publique. Un cancer du sein précocement détecté se traduit par un résultat sans appel, 9 patientes sur 10 reprennent leur vie ! »

Durant ces Cafés roses, les intervenantes décrivent ce que sont le dépistage et la mammographie et répondent à des questions simples : à quels âges, quand et comment ? Elles rappellent ou découvrent les gestes simples de l'autopalpation.

Les participantes s'entraînent sur un mannequin à détecter les ganglions sous les bras, les effets sur la peau, etc. Cette opération est menée conjointement par la mission Santé de la Ville de Mâcon, associée au Centre de dépistage de Bourgogne - Franche-Comté et deux infirmières Azalée des cabinets médicaux (Paul Langevin et Charles de Gaulle).

Les rendez-vous 2024 :

Mercredi 9 octobre à 10 h et 11 h à l'Espace Culturel et de Loisirs de Bioux, **vendredi 11 octobre** à 10 h à l'Hôtel de Ville (renseignements et inscriptions jusqu'à trois jours avant les dates : laetitia.ponelle@ville-macon.fr) ; **mercredi 16 octobre** à 10 h et 11 h à Infojeunes, 5 place Saint-Pierre (inscriptions : infojeunes@ville-macon.fr) et **jeudi 17 octobre** de 9 h à 17 h au Centre social de Marbé, 1320 Av. Charles de Gaulle (sans inscription).

La Chanaye-Résidence : des espaces extérieurs réaménagés en concertation



Dans la continuité du programme de rénovation urbaine (PRU) du quartier de la Chanaye-Résidence, la Ville de Mâcon prévoit le réaménagement et la requalification du secteur de La Résidence. L'objectif est d'améliorer le cadre de vie des habitants, de revaloriser les espaces publics en développant la végétation, de favoriser le lien social et de créer de nouveaux usages grâce à une réorganisation du stationnement. Les premiers aménagements vont débiter à partir de septembre. Ce projet a été élaboré en concertation avec les habitants afin de comprendre leurs attentes et de prendre en compte leurs demandes.

Ainsi, l'aire de jeux existante pour les 4-8 ans sera préservée. Une seconde dédiée aux 8-12 ans sera créée. Un espace foot perméable (engazonnement avec cages de foot) et un espace piéton arboré seront également aménagés. Une vingtaine d'arbres vont être plantés afin de proposer des espaces ombragés aux habitants, mais aussi de développer la biodiversité de ces espaces. Huit d'entre eux ont déjà été mis en terre en début d'année.

Par ailleurs, des containers enterrés (points d'apport volontaire) remplaceront les bacs classiques. Le stationnement sera aussi réorganisé, permettant l'augmentation du nombre de places en surface. Enfin, des jardinières participatives seront installées pour favoriser le lien social.

La coulée verte, un espace de vie au cœur des Saugeraies

À proximité de l'espace Galilée, actuellement en pleine rénovation, et des jardins familiaux, les familles disposent également d'un vaste espace arboré, vallonné et ombragé : la coulée verte. Cet été, plusieurs équipements ont été installés dans ce quartier.

On retrouve notamment un parcours sportif accessible dès 6 ans. Composé de corde d'équilibre, de poutre mobile, d'échelle suspendue, il permet aux enfants de mesurer leur capacité physique tout en s'amusant. Le parcours d'équilibre destiné aux enfants de 2 à 6 ans développe observation, sens de l'équilibre, coordination mains-pieds et concentration des plus jeunes.

La Ville a également aménagé un espace pour permettre de s'initier au vélo en toute sécurité. L'objectif est d'apprendre à rouler en appliquant les règles du code de la route et en respectant la signalisation. Ce parcours de 400 mètres est composé de routes miniatures dotées de panneaux de circulation thermocollés.



1,284

C'est en million l'audience moyenne enregistrée sur France Télévisions lors du départ de la 6^e étape du Tour de France. Le 4 juillet dernier, plus d'un million de téléspectateurs ont ainsi suivi en direct la traversée de la ville et le passage du peloton dans les rues du centre-ville.

zapping
zapping
zapping



Un accompagnement au quotidien avec le CCAS

Le Centre communal d'action sociale de la Ville de Mâcon propose plusieurs dispositifs et activités pour aider les seniors et les personnes en situation de handicap. Parmi ces services, celui du portage de repas ou encore celui des petits travaux à domicile. Le premier permet d'avoir des repas fabriqués et livrés par la Cuisine centrale municipale, du lundi au dimanche, midi et soir. Les tarifs varient en fonction des ressources. Grâce au service des petits travaux à domicile, les personnes isolées peuvent bénéficier d'une aide extérieure, pour des petits travaux (porte qui grince, évier à déboucher, fixer un cadre ou une étagère). Ce service est gratuit.

**Renseignements auprès du CCAS Pôle autonomie Seniors/
Handicap 6, place Carnot. Tél. : 03 85 39 71 16.**



Colis de Noël : les inscriptions sont ouvertes

Chaque année, le Comité d'entraide de Flacé offre un colis de fêtes de fin d'année aux personnes âgées de Flacé de plus de 70 ans résidant à Flacé, ainsi que dans les quartiers du Grand-four, du Murgeret, des Saugeraies, des Gautriats et de la Girouette.

Pour en bénéficier, il suffit de déposer la copie de l'avis d'imposition 2024, sur les revenus de 2023, à la mairie de Flacé. La date limite est fixée au 31 octobre. Le revenu fiscal de référence (sur la 1^{re} page de l'avis d'imposition) ne doit pas dépasser 14 000 € pour une personne seule et 19 000 € pour un couple.

**Renseignements auprès de Sylvie Pérel
au 06 85 52 52 44.**



80

C'est le nombre de jeunes âgés de 13 à 17 ans qui ont participé à l'opération Moto Jeunes organisée par la Ville les 8, 9 et 10 juillet. 19 filles et 61 garçons ont suivi les cinq ateliers de sensibilisation à la réglementation et à la conduite de deux-roues.



« Hall et mains ! » à la Médiathèque

Jusqu'à la fin septembre, la Médiathèque fait découvrir plusieurs nouveaux espaces dans son hall. Ce projet « Hall et Mains ! » intervient dans le cadre d'une réhabilitation pour repenser l'espace.

Une première phase a permis de recueillir les envies et les attentes des utilisateurs de la Médiathèque.

Les plus plébiscités ont été prototypés et sont testés pendant trois mois.

Les Mâconnais sont invités à découvrir ces nouveaux espaces de jeux de société, jeux vidéo, activités pour les tout-petits, kiosque de presse,...

On trouve par exemple : Hall'Oasis :

un espace détente dans lequel les visiteurs trouveront des documents spécialement sélectionnés et une boîte magique comportant des histoires courtes (à lire sur place ou à emporter) ; Hall et enfants : pour les tout-petits avec une sélection d'albums, une table avec des briques de construction, des coloriages, etc ;

Hall et musique : un piano est en accès libre, accompagné de partitions et d'un casque pour pratiquer en toute discrétion ou encore Hall et jeux...

grand angle
grand angle
grand angle

Station la Ville char



nement : ge de créneau



À la rentrée, la Ville adapte sa politique de stationnement en surface dans le centre-ville de Mâcon. Cela répond à une volonté d'harmoniser les différentes zones pour les rendre plus lisibles et d'apporter plus de cohérence sur l'hypercentre.

Les différents changements mis en place doivent également permettre une meilleure cohabitation entre les usagers (habitants, commerçants, travailleurs...) et renforcer encore l'attractivité du centre-ville.



Vers un stationnement de surface plus lisible

Pour rendre l'offre plus cohérente, le stationnement en hypercentre va évoluer à la rentrée, tout en conciliant les impératifs de la vie quotidienne des Mâconnais et des usagers.

L'évolution du stationnement est une question récurrente dans tous les centre-villes. Avec 3 884 places sur la voirie et 653 dans les parkings payants Mâcon Parcs, Mâcon dispose aujourd'hui d'une offre de stationnement importante. Elle se situe même dans la moyenne haute par rapport à d'autres villes de taille identique. Pourtant, la question sur les difficultés d'accéder au centre-ville et d'y stationner subsiste là où se côtoient résidents (avec 72 % des ménages possédant une voiture, la moitié dispose d'un parking privé), chalands de passage et personnes travaillant à Mâcon, tous cherchant à stationner gratuitement au plus près de leur destination.

Pour répondre à cette problématique, la Ville a entamé une première réflexion dès 2015. Le programme Action Cœur de Ville de Mâcon a d'ailleurs placé cette question au centre de plusieurs actions pour améliorer le stationnement ainsi que l'accessibilité aux commerces et aux services du centre-ville : construction d'un nouveau parking souterrain sous l'îlot des Minimes, augmentation de la fréquence de la navette Nord/Sud, mise en place d'une application smartphone pour le stationnement...

La réhabilitation du centre-ville avec l'aménagement des places et des rues a également fait évoluer l'offre avec, par exemple, une réduction de la place de la voiture en hypercentre au profit des modes de déplacements doux (marche à pied, vélos...) et des espaces verts désimperméabilisés pour une

ville plus agréable et plus apaisée. L'objectif est également d'inciter à l'usage des transports en commun. La mise en service d'une deuxième navette gratuite Est/Ouest œuvre dans ce sens. À cela s'ajoute la volonté de faciliter le quotidien des habitants en centre-ville qui ont besoin de stationner leurs véhicules sur des secteurs en tension.

Pour répondre à ces multiples enjeux, une des premières mesures mises en place à la rentrée permettra d'améliorer la rotation des voitures en centre-ville et d'éviter les voitures ventouses. Les stationnements longue durée (vert) en hypercentre (zone orange) vont être adaptés, ce qui permettra d'augmenter l'offre pour les visiteurs et les consommateurs. La Ville a également choisi de modifier la répartition des zones pour en faciliter la compréhension. Ainsi, avec la suppression des zones bleues (limitées à une heure) en centre-ville, il ne restera que le stationnement en zone orange sur l'hypercentre, le stationnement en zone verte en première couronne et la gratuité un peu plus loin. Les tarifs eux ne changeront pas. Seule la durée maximum de stationnement en zone orange évolue passant de deux à trois heures.

Une réflexion est également en cours pour faire évoluer à terme le stationnement autour de la gare de Mâcon Ville où les places sont difficiles à trouver en semaine quelle que soit l'heure, avec une rotation faible des voitures et des difficultés de stationnement pour les résidents.



Ce qui change



La zone bleue est supprimée en centre-ville (rue du Pont, place Carnot, parking Tourneloup sauf sur la place de la Barre dans l'attente de son réaménagement). Il existe également trois autres zones de stationnement : 10 minutes (dépose minute), orange (courte durée) et verte (longue durée)



La durée maximum de stationnement en zone orange passe à 3 h (contre 2 h auparavant) payantes



Deux types d'abonnement sont créés :
un abonnement à 18 €/mois pour les résidents des zones payantes du centre-ville qui pourront se stationner en zone orange ou verte selon leur domiciliation ; un abonnement à 45 €/mois pour les habitants hors centre-ville et les non Mâconnais (commerçants, salariés non résidents) qui ne pourront stationner qu'en zone verte



L'arrivée d'une seconde ligne de navette gratuite à la rentrée 2024. D'Est en Ouest, elle reliera Saint-Laurent-sur-Saône à Charnay-lès-Mâcon.

Ce qui ne change pas



Les tarifs pour les zones orange et verte (0,60 € la première heure, 1,20 € pour 1 h 20, 1,80 € pour 1 h 40, 2,40 € pour 2 h...)



de stationnement
entre 12h et 14h



Le dépose minute est maintenu.
La première demi-heure reste gratuite
sur un stationnement payant



Maintien de la gratuité
aux parkings Monnier et Saint-Clément

Où se garer à Mâcon ?



Mâcon dispose aujourd'hui de 3 884 places de stationnement sur voirie (hors places livraison, PMR, etc.). 149 places sont réservées au dépose-minute limitées à 10 minutes de stationnement, 40 aux livraisons.

Le stationnement payant se concentre aux abords des rues piétonnes du centre-ville, en particulier au Nord de celui-ci. Il se divise en deux zones : orange pour le stationnement courte durée, verte pour le stationnement longue durée. Il n'y a pas de différence tarifaire entre ces deux zones, seule la durée de stationnement les distingue. 85 horodateurs sont à la disposition des usagers. En comparaison avec les villes de taille similaire, le coût du stationnement à Mâcon se situe dans le bas du panel.

Les parkings Monnier (140 places) au Nord et Saint-Clément (90 places) au Sud sont quant à eux gratuits.

En ce qui concerne le nombre de places de stationnement sur la voirie, avec 30 places par hectare sur la voirie, la ville se situe dans la moyenne haute des territoires similaires à celui de Mâcon.

748 places sont également disponibles dans les parkings payants gérés par Mâcon Parcs : parking des Halles 106 places, parking du centre 245 places, parking Lamartine 277 places, parking Rambuteau 120 places. Tous sont faciles d'accès, fonctionnels et bien aménagés, avec des tarifs comparables au stationnement payant en surface.

D'après une étude réalisée en 2021, 50 % des Mâconnais déclarent posséder un parking privé.

PrestoPark, le stationnement en un clic

L'application PrestoPark permet aux usagers de gérer le stationnement payant en ligne et sur mobile. Cette offre d'e-services aide les automobilistes (usager occasionnel, régulier ou simplement de passage en centre-ville) à stationner et à gérer leur paiement en toute sérénité avec des titres entièrement dématérialisés.

Il suffit de télécharger l'application et de s'inscrire. Une fois garé, il est ensuite possible de payer et de gérer votre stationnement directement depuis votre téléphone. Cette application offre plusieurs avantages : plus besoin de monnaie ni de ticket. Le paiement

peut se faire à distance et la durée du stationnement peut être ajustée au fur et à mesure.

PrestoPark permet également de régler en ligne les forfaits post-stationnement. En saisissant le numéro du FPS, vous pouvez payer et éviter ainsi le retard de paiement.

En étant connecté à l'application, grâce à un QR-code à présenter à l'entrée, il est possible d'accéder au parking souterrain Lamartine même en dehors des heures d'ouverture (7 h - 20 h du lundi au mercredi, 7 h - 23 h du jeudi au samedi).



Transports : une nouvelle ligne gratuite à la rentrée

Depuis 2015, le réseau de transport de l'agglomération a mis en place une navette gratuite qui relie le Nord au Sud de Mâcon. À partir du 26 août, Tréma double son offre avec une deuxième ligne qui relie cette fois l'Est à l'Ouest de la ville.

Avec plus de 350 000 passagers par an, la Tréma navette rencontre depuis son lancement un énorme succès. La navette permet de rejoindre gratuitement et facilement le cœur de ville en reliant toutes les neuf minutes le parking Saint-Clément au Pathé Mâcon, en passant par le parking Monnier et le quai Lamartine. Elle circule du mardi au samedi de 8 h 30 à 19 h 30 toute l'année hors jours fériés et dessert 14 arrêts dans le centre-ville. En période estivale, la navette est prolongée jusqu'à 23 h 30 toutes les 25 minutes.

Pour améliorer son service et compléter l'offre de transport collectif, Mâconnais Beaujolais Agglomération met en service une deuxième navette gratuite à partir du 26 août.

Cette navette Est/Ouest partira toutes les 15 minutes de Saint-Laurent-sur-Saône et desservira le pôle de santé, ainsi que la gare SNCF de Mâcon Ville. Plus précisément, elle passe par les rues Philibert-Laguiche et Lamartine, le Square de la Paix, la rue de l'Héritan, Flacé et la rue de la Liberté avant de rejoindre le centre hospitalier et la Polyclinique. Au retour, elle s'arrête rue Claude-Bernard, boulevard des Neuf-Clés, rues Rambuteau, Victor-Hugo, Gambetta et quai Lamartine.

Elle fonctionne du lundi au samedi de 7 h 30 à 19 h 30 et sera connectée au parking relais de Saint-Laurent-sur-Saône (20 places), mis en service en fin d'année avant la livraison à moyen terme d'un parking d'une capacité de 300 places réparties sur deux sites. Cette nouvelle navette permet non seulement aux Mâconnais de rejoindre encore plus facilement l'hyper-centre de Mâcon avec 22 arrêts au total, mais aussi aux personnes extérieures à la ville d'accéder facilement à l'hyper-centre en combinant stationnement au parking relais et transports collectifs gratuits.

Cette ligne est 100 % électrique avec trois véhicules qui se relaient toute la journée. La ligne Nord/Sud fonctionne elle aussi avec trois véhicules qui seront progressivement renouvelés par des minibus électriques à compter du début d'année 2025.

Autre nouveauté à la rentrée : les navettes gratuites passent à l'orange ! Les minibus vont en effet changer de couleur et s'adapter à la nouvelle identité de l'agglomération.

Stationnement : règles et interdictions

Pour respecter l'espace réservé aux piétons, aux cyclistes, aux autres automobilistes et à la circulation au sens général, assurer la sécurité de tous et permettre à chacun de cohabiter au mieux sur l'espace public, le stationnement est réglementé.

Le stationnement gênant, abusif ou dangereux, matérialisé au sol ou sur des panneaux sur le trottoir, fait ainsi l'objet de contraventions.

Il est notamment interdit de se garer :

devant une entrée carrossable (sortie de parking privé, une porte de garage...) ou de bloquer la sortie de stationnement d'une voiture en se garant devant ou derrière.

Ce stationnement gênant entraîne une amende de 35 €.

Sur les zones 20 ou zones de rencontres en hypercentre. Ce stationnement gênant est passible d'une amende de 35 €.

sur une place PMR, un passage piéton, un trottoir, une voie de bus, une piste cyclable...

Ce stationnement très gênant est sanctionné d'une amende de 135 €. Il n'est pas possible de bénéficier d'une minoration en cas d'amende pour stationnement sur une place handicapée. Le contrevenant risque également l'immobilisation et la mise en fourrière.

Sur la chaussée, à proximité d'une intersection, d'un virage, lorsque la visibilité est insuffisante.

Le stationnement est considéré comme dangereux. Il est passible d'une amende de 135 €, retrait de trois points de permis et d'une mise en fourrière obligatoire du véhicule.

Le stationnement abusif (plus de sept jours au même endroit) est sanctionnable d'une amende de 35 € et d'une mise en fourrière.

Pour le stationnement gratuit à durée limitée (10 minutes ou une heure), un disque est obligatoire.

En l'absence de disque, l'amende est de 35 €, somme dont vous devrez également vous acquitter si vous dépassez de manière exagérée le temps autorisé.

Pour les stationnements payants, toute absence ou insuffisance de paiement de la redevance de stationnement donne lieu à un forfait post stationnement (FPS) de 17 €. Il faut savoir que si vous avez payé votre stationnement 2 € et que vous dépassez le temps imparti, vous devrez vous acquitter de la somme de 15 € (le montant du FPS duquel est déduite la somme payée), conformément à la réglementation.





Le nouveau visage du centre-ville séduit

Depuis début juillet et la fin du chantier de réhabilitation des rues du Pont, Philibert-Laguiche et Sigorgne, les travaux sont terminés dans l'hypercentre de Mâcon. Les habitants, les promeneurs et les chalands profitent désormais d'un cadre de vie agréable et apaisé.

Après la rénovation des rues Carnot, Dombey et Franklin et le nouvel aménagement des places aux Herbes et Poissonnière terminés en 2023, le centre-ville a poursuivi sa transformation cette année avec le réaménagement des rues Philibert-Laguiche, Sigorgne, du Pont et d'une partie de la rue Franche. Les travaux se sont achevés cet été. Si les cyclistes et la caravane du Tour de France ont été les premiers à déambuler sur le secteur le 4 juillet, depuis les Mâconnais se sont appropriés pleinement les lieux et profitent au quotidien de cet espace entièrement réhabilité.

Les nouveaux aménagements mettent en valeur le cœur de ville et s'inscrivent dans la continuité de ce qui a déjà été fait dans les autres rues de l'hypercentre pour créer une cohérence dans le cheminement. L'utilisation des mêmes matériaux nobles de pierre locale permet d'uniformiser le paysage et d'offrir un cadre de vie agréable et apaisé, partagé par les piétons, les cyclistes et les automobilistes.

Le fleurissement des quatre rues a été imaginé dans la même lignée que les aménagements végétaux déjà réalisés par ailleurs. L'idée étant de rester cohérent et de s'adapter à l'exposition de chaque rue pour maintenir une identité paysagère à Mâcon. Ainsi, rue du Pont, porte d'entrée du centre-ville, passante et emblématique, les massifs fleuris et les pieds d'arbres se parent d'une palette de couleurs pastel. Les huit mâts végétalisés de 3-4 mètres de hauteur ont eux été ornés de quatre types

de plantes grimpantes au feuillage persistant, installées en quinconce pour étaler la floraison. Au pied des mâts et des arbres, des vivaces dans les tons bleus, roses et crème amèneront de la couleur de mai à octobre. La palette végétale est semblable dans les massifs et jardinières de la rue Sigorgne.

La végétalisation va également se poursuivre avec la plantation de quatre nouveaux arbres à l'automne. Ils viendront s'ajouter aux cinq déjà existants du bas de la rue de Pont à l'entrée de la rue Lamartine : trois magnolias et deux poiriers. Au croisement de la rue du Pont et de la rue Franche, un Toona (Cédrèle de Chine) au feuillage spectaculaire au printemps viendra remplacer le poirier qui a du être enlevé pour raison sanitaire.

Plus haut, rue Philibert-Laguiche, un lilas des Indes à la floraison abondante en été et deux cerisiers à fleurs simples (floraison de janvier à avril plus pâle et discrète que les cerisiers des entrées Nord et Sud de Mâcon) vont venir compléter l'aménagement paysager de l'hypercentre. Ces essences de petite taille, adaptées au climat et au milieu urbain, vont permettre d'apporter un peu d'ombre et de fraîcheur sans gêner les façades et les terrasses. En attendant leurs plantations, deux pots creusés ont été installés par les services de la Ville pour apporter de la couleur jusqu'à l'automne. Dans la continuité de l'ensemble des aménagements réalisés, le travail d'embellissement va également se poursuivre dans les rues Sigorgne et Philibert-Laguiche.

Pas de vacances pour les écoles de la Ville

Le 2 septembre, 3 200* élèves feront leur retour sur les bancs des écoles maternelles et primaires de Mâcon. Ils retrouveront leurs copains et découvriront pour certains des salles de classe réaménagées et rénovées pendant l'été.

Chaque année, pendant que les enfants et leurs professeurs profitent pleinement de la pause estivale, les écoles de Mâcon et des communes associées ne sont pas en vacances. Pendant deux mois, sitôt la fin de l'école sonnée, les services techniques et les entreprises locales se lancent en effet dans un véritable contre-la-montre pour entreprendre divers travaux dans les cours et les bâtiments. Qu'il s'agisse de chantier d'envergure ou de simples entretiens, l'objectif est le même pour la Ville de Mâcon : permettre aux enfants des 28 écoles d'apprendre dans de bonnes conditions et d'étudier dans un cadre scolaire favorisant la réussite éducative et l'épanouissement personnel.

Ainsi cet été, 383 000 € ont été investis dans les écoles élémentaires et maternelles de Mâcon, un budget réparti entre les travaux dans les bâtiments, les cours d'école, l'achat et le renouvellement de matériel informatique et de mobilier. Parmi les travaux importants réalisés, la rénovation complète des huisseries et de quatre salles de classe à l'école Vincent-Auriol. La véranda de l'école Henri-Matisse à Flacé a également été refaite. Du côté de la maternelle Bréart, l'été a permis la rénovation de deux classes et du dortoir.

En ce qui concerne les cours d'écoles, il s'agit surtout de la création d'aires de jeu, de la réfection des tracés de jeu au sol, de la pose ou de la réparation de clôtures et de portillons ou encore de l'installation de bancs supplémentaires.

À ce budget régulièrement investi dans les écoles de la Ville s'ajoute cette année une enveloppe conséquente d'un montant d'1,2 M€ au titre des crédits politiques de la ville, exclusivement affectés cette année aux aménagements

scolaires. Les écoles Arc-en-Ciel, Jules-Ferry, Petit-Prince, Perrières, Jean-Moulin et Georges-Brassens qui ont vu leurs effectifs augmenter ces dernières années ont bénéficié de ces travaux.

Au cœur des Saugeraies, l'école élémentaire Jules Ferry va par exemple ouvrir une nouvelle classe à la rentrée 2024, il s'agit de la troisième en trois ans. En septembre, l'école comptera ainsi 13 classes et 200 élèves, ce qui a nécessité un vaste chantier pour pouvoir accueillir les enfants dans les meilleures conditions. Le préau a été transformé pour laisser place à deux salles de classe et deux bureaux. Les peintures ont également été refaites dans plusieurs salles du premier étage.

En ce qui concerne les autres chantiers, à l'école maternelle et élémentaire Arc-en-Ciel, ainsi qu'à l'école Petit Prince, les murs des couloirs et des escaliers ont eux aussi été repeints. Aux Perrières, plusieurs classes (sols, murs et plafonds) ont été rénovées. Enfin, à l'école Georges-Brassens, l'installation d'une nouvelle clôture va permettre de sécuriser les abords de la cour. Ces travaux permettent d'améliorer le cadre de vie des enfants dans l'ensemble de ces bâtiments scolaires.



*Effectifs prévisionnels avec trois ouvertures de classes à l'école Jules-Ferry, à l'école Arc-en-Ciel et aux Perrières, et deux fermetures de classes à l'école Vincent-Auriol et à l'école Grand-Four.

Des jeunes engagés



Hugo Pécheux, 19 ans

Un geste **qui sauve**

Si la vue du sang et d'une seringue peut être difficile pour certaines personnes, Hugo, lui, ne s'est jamais posé la question. Le don du sang, il y pense depuis tout petit. « *Dans mes souvenirs, c'est un geste citoyen que j'ai toujours voulu faire. Ma grand-mère donnait son sang et elle m'a transmis cela.* » C'est donc sans hésiter que le jeune homme, donneur universel, marche dans les pas de son aïeule pour la première fois le 28 mars dernier, soit neuf mois à peine après sa majorité. Il faut en effet avoir 18 ans (et répondre à certains critères médicaux) en France pour faire don de son sang.

En BTS Tourisme, le lycée Ozanam lui a facilité les choses en mettant à disposition des élèves et nouveaux donneurs une navette jusqu'à l'Établissement français du sang. Aujourd'hui, Hugo veut aussi se servir de son expérience et la partager auprès des jeunes de son âge : plus qu'un acte de courage, le don du sang est surtout un geste simple et solidaire. « *On peut avoir peur des piqûres, mais on n'est pas obligé de regarder. Quand on peut aider, il faut savoir le faire, car c'est très important pour sauver des vies, c'est cela qu'il faut surtout avoir à l'esprit !* » L'étudiant pense d'ailleurs déjà au don de plaquettes pour continuer à s'engager et à aider.

Tom Perrier, 16 ans

Graine de **champion**

Dans la famille Perrier, on connaissait Frédéric, le père, ancien rameur de haut niveau et Conseiller Technique Sportif (CTS) de Bourgogne, désormais entraîneur national (avec une médaille d'argent aux JO de Tokyo). Depuis quelques mois, il faut aussi compter sur la relève avec Tom, son fils. Après avoir écumé les bassins de natation pendant dix ans, le jeune sportif mâconnais brille sur un autre bassin et glisse toujours aussi bien sur l'eau. À 16 ans, quatorze mois à peine après avoir essayé l'aviron, le licencié des Régates mâconnaises a en effet décroché une médaille d'argent lors de la Coupe de France des régions (sur 500 m en bateaux de quatre couple mixte cadets) en novembre 2023 avant d'être sacré champion de France UNSS d'aviron avec ses coéquipiers du lycée Lamartine en juin dernier.

Cette ascension fulgurante tient à peu de choses, en l'occurrence à un essai pendant les vacances d'été 2022, « *au bout de la deuxième sortie, j'ai eu envie de continuer et aujourd'hui, j'adore vraiment ce que je fais.* » La passion est donc une des clés de sa réussite qu'il doit aussi à beaucoup de travail et de persévérance. « *En commençant sur le tard, à un âge où les jeunes de ma catégorie connaissent déjà bien les bases de ce sport exigeant, j'ai dû apprendre en accéléré les gestes de l'aviron et comprendre le fonctionnement. Ça passe par beaucoup d'heures d'apprentissage. Avec sept entraînements par semaine, je continue chaque jour à travailler en donnant le meilleur de moi-même.* » En septembre, il passera dans la catégorie supérieure, en junior, avec la volonté de donner toujours le meilleur de lui-même tout en continuant à prendre du plaisir et à glisser sur l'eau... et les bons résultats !



és au quotidien



Garance Lukic, 16 ans

Devoir de **mémoire**

Ce 19 mars 2024, le moment est particulier pour Garance. La jeune fille a intégré la section mâconnaise des porte-drapeaux et remplit pour la première fois cette mission hautement symbolique lors d'une cérémonie patriotique. Le stress et l'appréhension laissent rapidement place à ce sentiment de fierté. Du haut de ses 16 ans, Garance est en train de vivre un moment d'intense hommage et de rendre service à son pays. Ce jour-là, elle participe à la cérémonie organisée en mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie. *« J'ai toujours voulu m'engager dans ce sens, je n'ai malheureusement pas pu être Jeune sapeur pompier ni Cadet de la gendarmerie. Un jour, en assistant à une cérémonie du 11 novembre, j'ai vu les porte-drapeaux et je me suis renseignée pour participer de cette façon au devoir de mémoire. C'est la moindre des choses que de respecter et de rendre hommage à ceux qui se sont battus pour la France et qui ont défendu notre pays. »*

Fille de militaire, la Mâconnaise fait partie de cette jeune génération qui ne veut pas oublier le sacrifice de ses aînés. *« Ces anciens combattants auraient pu être des membres de ma famille, ils se sont sacrifiés pour nous et pour les générations à venir. Nous devons nous rendre compte de cette chance que l'on a de vivre dans un pays libre comme la France. Porter le drapeau français est pour moi un geste normal. »* Un geste fort et intense aussi *« surtout lors de ces instants de silence qui font résonner l'énoncé des personnes mortes pour le pays. »*

Cette fierté n'est pas une fin en soi pour cette élève de Terminale qui souhaite aujourd'hui poursuivre son devoir de mémoire et suivre sa vocation en s'engageant à l'avenir comme réserviste ou pompier volontaire.

Adèle Rottiers, 16 ans

Le piano jusqu'au bout des doigts

Quand, enfant, Adèle se lance le défi de commencer la musique avec une amie, elle ne s'imaginait certainement pas que, huit ans plus tard, elle décrocherait son Brevet d'études musicales avec une mention très bien. Pourtant, cette réussite ne doit rien au hasard... Dans la famille Rottiers, la musique est omniprésente depuis toujours, *« à la maison, on a toujours écouté de la musique de tout style, c'est aussi cela qui m'a donné envie de commencer. Ensuite, j'ai eu la chance de rencontrer une professeur qui m'a appris toutes les bases à l'école de musique de La Chapelle-de-Guinchay et m'a permis de bien préparer mon entrée au Conservatoire de Mâcon. »*

Là, elle se tourne vers le piano, *« un instrument pour lequel j'ai une grande sensibilité. J'aime beaucoup l'énergie qu'il dégage, les lourdes basses qu'envoient toutes les notes parcourues sur un même morceau. »* Chaque jour, Adèle fait courir ses doigts sur le piano et enchaîne les notes pendant une heure minimum. *« Je sais qu'il faut beaucoup de persévérance, de travail et de détermination pour apprendre et progresser. »* Cette prise de conscience, elle l'a en 2020 en pleine crise sanitaire. Le confinement lui permet de passer plusieurs heures par jour derrière son instrument, *« j'étais comme en fusion avec mon piano, totalement libérée »*. Entre passion grandissante et travail acharné, elle décroche d'abord le 1^{er} cycle puis le Brevet d'études musicales avec une mention très bien.

En septembre, la lycéenne de Terminale, virtuose du piano, commencera le 3^e cycle vers la Certification d'études musicales : *« Je ne sais pas où cela va me mener, mais ce qui est sûr c'est que je veux apprendre le plus possible, d'abord avec un cursus classique puis me perfectionner vers un cursus jazz, une musique que j'aime beaucoup. »*



Garder l'équilibre pour bien vieillir

Depuis la rentrée, des Mâconnaises et des Mâconnais participent aux ateliers « bons jours » proposés par le centre social des 1000 fenêtres et la mission Santé de la Ville. Ces activités, axées sur l'équilibre sont destinées aux personnes de plus de 65 ans.

À partir de cette rentrée et jusqu'à la fin février, 15 personnes vont bénéficier de 12 séances gratuites permettant notamment d'améliorer leur équilibre, de développer leur confiance en soi et de les encourager à pratiquer une activité physique. Ce projet, nommé atelier « Bons jours », est né d'un partenariat entre différents services, soutenu par la Mutualité française, les caisses de retraite et l'ARS.

Certains habitants en avaient exprimé le besoin lors de réunions de concertation au centre social ou encore auprès de leurs infirmières Azalée des cabinets médicaux du secteur. Ils ont été entendus et sont aujourd'hui accueillis, après entretien individuel et inscription, au centre social de Marbé pour une quinzaine d'heures de travail (12 séances de 1 h à 1 h 30).

L'objectif de cet atelier est d'améliorer l'équilibre des participants et, en cas de chute éventuelle, de leur apprendre à se relever. Il est dirigé par un professionnel dûment habilité à faire pratiquer des activités physiques adaptées à des personnes âgées.

Cet animateur procède à un diagnostic individualisé dès la première séance. Les séances suivantes, d'une durée d'une heure, s'enchaîneront hebdomadairement jusqu'au 24 février. Les membres du groupe se familiariseront alors avec toute une série d'exercices.

Ces exercices, facilement reproductibles à la maison, ne sont pas les seuls éléments qui vont faire leur entrée au domicile. Les participants seront également sensibilisés à l'aménagement de leur intérieur, toujours dans le but de limiter les risques de chute.

Il n'y aura lors de ces ateliers ni performance ni record en vue. Pour Véronique Lefeuve, adjointe en charge des Affaires sociales, de la lutte contre l'isolement, des services aux familles et de la santé publique, « *chaque séance constituera un moment convivial qui renforcera davantage le lien social si important !* »

Les personnes concernées devraient ainsi prendre, ou reprendre, goût aux petits efforts du quotidien, comme monter les escaliers plutôt que prendre l'ascenseur. Elles devraient progressivement s'approcher, voire dépasser, le seuil recommandé des trente minutes d'activité physique par jour.

La dernière séance sera consacrée à un bilan pour mesurer les progrès effectués. Jusqu'à maintenant, les différentes expériences similaires mises en place ont permis de constater une nette amélioration de leur équilibre pour 88 % des participants. L'objectif de l'atelier « Bons jours » est de s'inscrire dans ce résultat prometteur.





Les Petites Cantines, un restaurant solidaire et participatif

Dans ce restaurant de la rue Dufour, les prix sont libres et les convives peuvent mettre la main à la pâte s'ils le souhaitent. Bienvenue aux Petites Cantines qui viennent de fêter leur premier anniversaire.

Midi vient de sonner. Au n° 34 de la rue Dufour, devant les Petites Cantines, Paulette manie chaises et tables et aide à l'installation du service du jour en attendant une amie pour déjeuner. Cristian, un cycliste chilien, a fait sa pause à Mâcon. En s'arrêtant devant la cantine, il est invité par un convive à rentrer et à prendre place à une table. En fin de repas, il fait part de ses impressions : « *J'ai bien mangé et j'ai donné ce que je pouvais. Je n'aurais pas imaginé ça chez moi !* » Son voisin de table Pierre-Luc connaissait déjà le concept, créé à Lyon en 2016 : « *J'aime ce genre d'endroits où se créent des rencontres !* » Cette scène de vie est celle d'un restaurant pas comme les autres...

Actuellement, le réseau des Petites Cantines compte 14 cantines ouvertes. Le nombre devrait doubler dans les deux ans à venir. Delphine, une des porteuses du projet localement, est ravie de ce qui se passe à Mâcon. La présidente de l'association locale souhaitait de tels liens sociaux quand elle a lancé le projet, il y a un peu plus de trois ans, avec deux amies : « *On voulait que ce soit un vrai lieu de vie, où tout le monde puisse se sentir bien accueilli !* » Autant en salle qu'en cuisine où une dizaine de volontaires s'affairent pour le service du jour.

Dès 10 h, tout le monde s'active, foulard de couleurs noué sur la tête, en respectant les horaires et les règles d'hygiène. L'essentiel des produits achetés et cuisinés vient d'agriculteurs locaux, souvent bio. Poissons et viandes ne sont pas au menu

tous les jours, « *mais il y en a régulièrement, ce n'est pas un lieu végétarien !* »

Parmi les volontaires présents ce midi de juillet, Christine qui vient pour la deuxième fois. À la retraite, elle aime cuisiner, mais aussi faire des rencontres et partager. À ses côtés, Brigitte est une habituée de la première heure. Elle a découvert les Petites Cantines lors d'un repas servi au Théâtre. Elle qui ne connaissait personne à Mâcon a fait, grâce au restaurant participatif, de belles rencontres.

Les Petites Cantines mènent régulièrement des opérations hors les murs : au Théâtre, à la Cave à musique, à la manufacture d'idées, lors du Fantastic Picnic à la rentrée... Ces moments permettent de découvrir ce drôle de restaurant et son fonctionnement particulier et de participer au financement des charges d'une structure qui compte un salarié. En effet, aux Petites Cantines, les convives payent leur repas selon leurs moyens et en conscience : « *Chez nous, les gens viennent manger, mais aussi vivre une expérience à travers la rencontre et le faire ensemble !* »

Les Petites Cantines, situées au 34 rue Dufour, sont ouvertes le midi, du mardi au vendredi, le vendredi soir et un dimanche par mois. Plus d'informations sur le site macon.lespetitescantines.org

Bio express

15 juin 1949 : Né jumeau à Charlieu

17 juillet 1971 : Mariage avec Christiane Alix

1988 - 2010 : Directeur de la Direction du Groupement de Défense Sanitaire de Saône-et-Loire

Novembre 2014 : Président d'Arpège À Chœur Joie

5 octobre 2024 : Concert d'Arpège, en l'Église Notre Dame de la Paix, 20 h

Jean-Paul Christophe, une vie pleine de facettes

Président de l'ensemble vocal Arpège À Cœur Joie, menant une carrière de technicien en agriculture, Jean-Paul Christophe est aussi un humaniste aux valeurs familiales fortes.

Fils de paysan et fier de l'être, Jean-Paul Christophe embrasse des passions multiples : la famille, le chant, le vélo, le foot, le basket et encore l'entraide. Président d'Arpège À Cœur Joie Mâcon depuis une décennie, l'enfant de Charlieu a prévu que ce serait sa dernière année et prépare sa sortie sous la forme d'un double anniversaire : ses 10 ans de présidence et les 80 ans de l'ensemble vocal de la cité lamartinienne.

« Sous la direction de Gabriel Mattei, nous donnerons en 2025 un concert autour de trois pôles, trois types de musique, une messe africaine, un extrait de Mozart et un classique contemporain du compositeur anglais Carl Jenkins. Le chant chez moi est une histoire de famille. Mon père chantait les Blés d'Or d'Armand Mestral. Ma sœur et mon frère jumeau chantaient. Mon épouse chante avec moi depuis 2006 au sein d'Arpège. Gabriel nous a donné le goût du classique, sinon notre répertoire porte sur les musiques du monde. »

Plus que fan du vélo, ce cyclotouriste amateur au sein du Groupement de la Retraite Sportive parcourt entre 5 et 6 000 km par an. Humble et de grande modestie, il glisse au détour de la conversation :

« J'ai revu Bernard Thévenet à l'occasion du départ du Tour de France à Mâcon début juillet. Il s'est rappelé de moi tout de suite et d'un cross en 1966 où j'ai terminé deuxième et lui premier après lui avoir donné du fil à retordre. C'était sympa ! » Issu d'une famille de sept enfants, papa de quatre et papy de huit, les valeurs familiales passent avant tout.

Jean-Paul Christophe explique avoir voulu faire des études pour devenir agriculteur, mais son cursus

l'a orienté autrement, faisant de lui un technicien.

« Après une école d'agriculture à Ressins, un BT Agricole et un BTS Élevage dans l'Ain, à 21 ans j'ai intégré la Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire, basé à Saint-Christophe-en-Brionnais en charge de transmettre les nouvelles techniques d'élevage et d'alimentation auprès des éleveurs. »

En 1988, l'ex-président du club de foot de Semuren-Brionnais prend la direction du Groupement de Défense Sanitaire, une organisation professionnelle qui regroupe 99 % des éleveurs du département.

« Je gérais la santé des bovins en collaboration avec la Direction des Services Vétérinaires et avec les vétérinaires eux-mêmes. J'ai été confronté à la vache folle, la tuberculose, etc. La gestion de crise, je sais ce que c'est ! »

En 2010, l'heure de la retraite sonne pour ce jeune et dynamique personnage qui ne met pas ses deux pieds dans des charentaises, l'œil rivé sur le petit écran. Volontaire, attaché aux valeurs humanistes,

« un poil têtu » reconnaît ce grand-père adulé par ses petits-enfants, Jean-Paul Christophe s'engage au sein de l'APSEL 71 (Association Profession Sports et Loisirs) qui assure des activités d'aides aux associations du département. En parallèle, il chante, pédale, parraine des jeunes avec la Mission Locale et supporte le Charnay Basket (un de ses enfants est d'ailleurs entraîneur adjoint de l'équipe première). Cerise sur le gâteau une de ses petites-filles vient même d'intégrer le club de l'ASVEL.

Plongée au cœur du port de plaisance

Avec 425 anneaux en accès direct depuis la Saône, le port de plaisance de Mâcon est l'un des plus grands de France en eaux intérieures. En 2023, il a accueilli 3 005 nuitées. Pour assurer le bon fonctionnement du port et la sécurité des navigateurs, quatre agents œuvrent au quotidien de la capitainerie aux pontons...



La nature se réveille doucement, seule la brise matinale vient rompre le calme ambiant. Au port de plaisance, la plupart des hublots des bateaux sont encore fermés. Pourtant, ce mercredi matin, comme tous les jours en haute saison, Déborah, Sylvain, Jean-Matthieu et Axel sont déjà sur le pont. Tous travaillent au port de plaisance de Mâcon, en équipe complète à quatre parfois, en binôme



toujours. De la capitainerie aux pontons, leurs missions sont multiples : l'accueil, l'entretien, les réparations, la sécurité des navigateurs et du port, les mises à l'eau et les petits imprévus.

De mai à septembre, la capitainerie est ouverte tous les jours de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h. En haute saison, elle vit surtout au rythme des arrivages. Derrière son bureau, Déborah gère l'accueil et les dossiers administratifs, de la gestion des mails et des comptes aux réservations, en passant par les renouvellements et résiliations de contrats et les encaissements pour les plaisanciers arrivés tardivement la veille au soir. « *En général, les gens nous appellent dans la journée pour savoir s'il reste de la place ou non et s'arrangent pour être là quand la capitainerie est encore ouverte. Quand ce n'est pas possible, nous organisons leur arrivée en soirée et ils viennent se faire connaître et payer le lendemain matin à l'accueil.* »



Cet accueil est le point de passage incontournable. C'est ici que les plaisanciers en contrat à l'année récupèrent courriers et colis, les touristes de passage viennent y chercher quelques renseignements pratiques ou encore réserver un vélo. « Chaque demande est différente ! Nous devons être polyvalents et nous adapter à toutes les situations, en plus de la gestion courante du port. »

Sur le parking et les pontons, Sylvain, Jean-Matthieu et Axel gèrent l'entretien des extérieurs et des bâtiments du port inscrit dans une démarche de développement durable et labellisé Pavillon bleu. Les déchets sont triés et ramassés, les deux sanitaires nettoyés, les pontons, les amarrages et les bornes électriques inspectés pour s'assurer du bon état et de la sécurité des usagers. « Il y a tous les jours une surveillance générale des installations et des bateaux pour éviter les problèmes d'eau et d'électricité notamment,

expliquent les agents. *Tout le monde sait ce qu'il a à faire et quand le faire. Nous évitons par exemple de faire les travaux bruyants le matin pour ne pas réveiller les plaisanciers. Quand il pleut beaucoup, nous faisons le tour des bateaux pour vider les bâches et éviter ainsi que les embarcations coulent sous le poids de l'eau. Avant ou après un coup de vent, on refait une inspection pour voir si tout est bien attaché.* »

L'équipe du port de plaisance dispose également d'un parklev (remorque hydraulique pour les mises à l'eau, sorties d'eau, réparations, déplacements à terre...) et d'un petit bateau pour faire les mêmes vérifications depuis la Saône. « Cela nous permet de ramasser certains déchets dans l'eau pour éviter les odeurs et autres désagréments. Nous allons jusqu'au chenal vérifier qu'il n'y ait pas ni branches ni objets qui gêneraient l'accès au port. Il nous arrive aussi de devoir remorquer un plaisancier jusqu'à son emplacement. Toute l'équipe est au service des navigateurs pour les aider, les conseiller et... gérer les imprévus parce qu'ici aucune journée ne se ressemble. »





Le padel

Depuis le début de l'été, la Ville a ouvert deux terrains de padel à proximité du Palais des sports, au Nord de Mâcon. Une bonne occasion pour le service communication de découvrir ce sport et de tester le nouvel équipement.

Le padel est un sport de raquette qui se joue en double sur un terrain encadré de parois, vitres ou murs, sur un sol synthétique sablé ou semi-sablé. Avant de rentrer sur le terrain, nos connaissances du padel se limitaient à cela. À part quelques vidéos de ce sport à la mode dénichées çà et là sur Internet, nous sommes de parfaits débutants, sans a priori, sans expérience aucune.

L'un des avantages du nouvel équipement mâconnais, accessible 7j/7, c'est qu'il est ouvert aux novices comme nous. Mâcon offre en effet des créneaux gratuits à tout public, réservables sur le site de la Ville. Pour cela rien de plus simple, il suffit de se rendre à l'adresse www.macon.fr, de taper padel dans le moteur de recherche du site pour arriver sur la page « pistes de padel » qui contient toutes les informations utiles. En déroulant le menu, les modalités de réservation s'affichent et nous sommes invités à nous connecter sur l'application de la Fédération française de tennis, Ten'Up (<https://tenup.fft.fr>) qui va gérer la réservation. En créant un identifiant, la connexion est rapide. Sur la page d'accueil, nous entrons notre localisation et le créneau de réservation souhaité.

Les créneaux gratuits d'une durée d'une heure mis à votre disposition par la Ville sont les suivants : du lundi au vendredi de 8 h à 11 h et de 14 h à 17 h, le samedi de 8 h à 12 h et le dimanche de 8 h à 10 h. Les autres créneaux sont réservés aux licenciés du Tennis Club de Mâcon et aux cours. Nous réservons la piste 1 pour le lundi 15 juillet à 15 h. Trois jours avant, nous recevons par mail un code permettant d'accéder au terrain et d'allumer l'éclairage (en cas de besoin).

Le jour J, l'accès se fait par une porte noire avec un digicode, située dans l'allée à gauche du club de tennis en arrivant depuis le parking de la piscine. Pierre-Louis Cabaton du service des Sports, plus aguerri dans cette discipline, nous accompagne sur

cette séance de découverte. Il nous présente le matériel et nous explique les différentes règles. Les balles sont quasiment les mêmes qu'au tennis, même si elles sont légèrement plus petites et leur pression plus faible. Quant à la raquette, elle est solide, légère et facilement maniable. Sans cordes, elle présente des petits trous au milieu du tamis.

Nous entrons sur le terrain (un peu plus petit que celui de tennis) avec quelques bases de sport de raquettes : tennis pour les uns, squash et badminton pour les autres. Si le principe de jeu est le même, il y a bien évidemment quelques différences majeures dans la pratique : le fait de jouer avec les vitres (ou les murs) change par exemple les réflexes, le placement et les courses. La surface au sol, plus souple, soulage les genoux et les articulations sur les appuis. La surface de la raquette modifie les prises de balle et les angles de frappe.

Il suffit malgré tout de quelques échanges pour être séduit autant par le sport que par les installations. Physiquement, notre service tient la forme et ne peine pas à trouver son souffle. Dans le rythme, on se prend rapidement au jeu jusqu'à se lancer dans un match. Le seul résultat que nous vous donnerons est celui de ce test, plutôt très positif. Le padel est un sport accessible au plus grand nombre et simple à comprendre. Les terrains mâconnais sont bien situés et esthétiquement de très bonne qualité. Bien que couverts et entourés de vitres et de grilles, leur configuration permet de laisser passer l'air ce qui est appréciable en plein effort (un peu moins quand le vent dévie la trajectoire de la balle). Le toit permet également de continuer à jouer même quand quelques gouttes de pluie font leur apparition. Le seul point négatif, s'il en fallait un : le matériel n'est pas fourni et il faut donc arriver équipé (raquettes et balles) sur les terrains.

LES SORTIES

MUSIQUE

SPORT

EXPO





130^e Congrès national des Sapeurs-Pompiers de France à Mâcon : trois événements en un

Du 25 au 28 septembre, Mâcon accueillera des sapeurs-pompiers venus de tout l'Hexagone. Cet événement majeur, rendez-vous annuel des soldats du feu, est un rassemblement à la fois professionnel et populaire du monde de la sécurité civile.

28 ans après, l'événement majeur pour le monde de la Sécurité civile que représente le Congrès des Sapeurs-Pompiers, revient en Saône-et-Loire et à Mâcon en particulier. Entre montage du dossier de candidature et préparation du 130^e Congrès annoncé comme exceptionnel, quatre ans de travail, en partenariat avec la Ville de Mâcon et le Département, auront été nécessaires pour accueillir à nouveau ce rendez-vous.

Le Comité d'organisation co-présidé par le SDIS et l'Union départementale des sapeurs-pompiers 71 a choisi pour fil rouge, « Jeunes sapeurs-pompiers d'aujourd'hui, pompiers

de demain ». Ce rendez-vous national s'ancrera au Parc des expositions et au centre-ville.

Il se décomposera en trois événements. Un salon professionnel présentera les derniers produits et services dédiés à la sécurité civile. Un congrès fédéral sera organisé avec des assemblées plénières, des conférences, des débats, des élections à la fois de la Fédération Nationale des SP et de l'Œuvre des pupilles, chacune avec son assemblée générale. Enfin, une grande fête populaire, ouverte à tous, sera placée sous le signe de l'accueil et de la convivialité.

Les grands rendez-vous

Le village Sapeurs-Pompiers de France

Lieu incontournable du congrès, le village accueille pendant quatre jours le public et lui propose une plongée dans l'univers de la sécurité civile entre expositions de matériel, démonstrations, ateliers pratiques et ludiques, initiations aux gestes qui sauvent, promotion de l'engagement des sapeurs-pompiers volontaires, sensibilisation aux risques, découvertes des métiers de la sécurité civile...

Du mercredi 25 au samedi 28 septembre de 9 h à 18 h (17 h le samedi) sur l'Esplanade Lamartine

Festival de cinéma

En collaboration avec l'Embobiné et le cinéma Pathé, quatre séances sont au programme : « En plein feu » lundi 23 septembre à 19 h 30 suivie de la présentation du Congrès. « Paradis » le 26 à 18 h 30, avec le témoignage d'un pompier de Saône-et-Loire revenu des mégafeux du Canada. « Notre Dame brûle » le 27 à 19 h 30. « Vaillante », le 28 à 14 h et « Promare », le samedi à 18 h (Tarifs : 6,50 € et 4,50 € séances scolaires).

Cali en concert caritatif

Auteur-interprète originaire de Perpignan, Cali sera en concert avec ses musiciens au Théâtre Scène Nationale, mercredi 25 septembre à 20 h. Ce concert est organisé au profit de l'Œuvre des pupilles orphelins fonds d'entraide des sapeurs-pompiers de France (Tarif : à partir de 45 €).

Cinq défis sportifs

Un Open de golf est ouvert à tous les joueurs le 24 septembre à La Commanderie. Places limitées. Droits de jeux reversés à l'œuvre des pupilles. Inscriptions : cosl24.animations@sdis71.fr

Rugby avec deux matchs à Champlevvert, au stade Émile Vanier, jeudi 26 à 14 h avec les féminines des sapeurs-pompiers de France ; à 16 h 30 avec l'équipe nationale masculine. Gratuit.

Foot avec deux matchs à Champlevvert, au stade Pierre Guérin, jeudi 26 à partir de 15 h. Première rencontre entre les Unions Départementales des SP de Saône-et-Loire et de l'Ain. Seconde rencontre avec l'équipe nationale masculine. Gratuit.

Le 11^e défi vélo réunira plus de 500 cyclistes sapeurs-pompiers partis chacun de leur

département. Vendredi 27 septembre à partir de 11 h à l'espace Paul Bert.

Le défi sportif Jeunes sapeurs-pompiers par équipes mixtes de quatre investira le parcours Papa sur 1 500 mètres, jalonné de neuf obstacles illustrant les missions des SP (ouverture de portes, tirage de dévidoir, portage de brancard, passage de mur, etc). Rendez-vous le 28 septembre toute la journée au parcours Papa. Gratuit.

Trois soirées dégustations

Les 25, 26, 27 septembre de 18 h à 22 h, plusieurs dégustations des vins de Saône-et-Loire (en partenariat avec les Unions de Producteurs) et des produits AOP auront lieu place Saint-Pierre, cour de l'Hôtel Senecé et jardin romantique de l'Esplanade (20 € le kit dégustation).

Spectacle des pompiers gymnastes

Une trentaine de sapeurs-pompiers du Rhône présenteront un spectacle d'acrobatie et d'humour au Spot le 28 septembre à 15 h 30. (Entrée : 5 €)

Hôpital de campagne

Avec ses 1 000 m², l'ESCRIM est le seul hôpital de campagne civil en France. Il dispose notamment d'une unité chirurgicale et d'une autre obstétricale. Il sera à découvrir sur le parcours Papa.

Deux soirées de clôture

Vendredi 27 septembre à 20 h 30, place à un spectacle son & lumière qui débutera par trois déambulations depuis la place Saint-Pierre, la cour de l'Hôtel Senecé et le jardin romantique pour converger vers l'Esplanade Lamartine. La musique sera assurée par Les Bermudaz, la mise en lumière de la façade de l'Hôtel de ville par Benjamin Thieland, avec la participation de 70 musiciens du Conservatoire Edgar Varèse et des JSP. Gratuit.

Samedi 28 septembre, une parade de véhicules de sapeurs-pompiers sera proposée quai Lamartine depuis le Pont Saint-Laurent. À 20 h 30, « Le Concert de feu », spectacle pyrotechnique international sur l'Esplanade Lamartine. Gratuit.

En chiffres

Le congrès est le **2^e** congrès professionnel de France après le Salon des maires en terme de rassemblement et après le Salon de l'agriculture de Paris en terme de fréquentation

50 000 visiteurs

2 500 congressistes

350 exposants

1 200 bénévoles

10 000 visiteurs au village du centre-ville

40 000 repas servis

19 000 nuitées jusqu'à Lyon

3 M€ de budget

8 M€ de retombées économiques pour le département

Plusieurs délégations ministérielles et internationales

23 000 m² de surface totale d'exposition, dont
14 000 m² extérieure
et **9 000 m²** intérieure





Un mois en piste avec Cirque en fête

La biennale du cirque revient à Mâcon du 5 octobre au 11 novembre. Cette année encore, spectacles, initiations et expositions seront au programme et emmèneront petits et grands sur la piste aux étoiles.

Cette nouvelle édition est aussi riche que diverse. Il y en aura vraiment pour tous les goûts et tous les âges comme le promet Pierre Lacoste, membre mâconnais du Club du Cirque depuis les années 1970 et véritable cheville ouvrière de ce festival.

Le cirque Amar sera doublement à l'honneur. La tournée du centenaire effectue une longue halte à l'entrée Nord de la ville. Le chapiteau abritera une série de représentations dans la plus grande tradition, mêlant jongleurs, funambules, clowns et autres animaux. Une exposition sera également consacrée à cette institution. Les visiteurs pourront notamment admirer la collection d'affiches anciennes rassemblées par le docteur Alain Frère, grand spécialiste en sa qualité de créateur du festival international de Monaco.

Les écoliers vont pouvoir se familiariser avec les arts circassiens. Les élèves du primaire seront en effet guidés par les acrobates du cirque Rubis lors de séances pour s'essayer à jongler avec des assiettes ou marcher sur un fil, entre autres numéros. Les plus jeunes de la maternelle assisteront aux tours donnés avec humour par les membres du cirque Rikiki. La troupe se produira également dans plusieurs maisons de retraite.

Mâcon deviendra également la capitale nationale du cirque, l'espace d'un week-end. Les 12 et 13 octobre, le Club du Cirque tiendra son assemblée générale annuelle. Une centaine de membres venus de la France entière convergeront... sous le chapiteau Amar. En prélude à ces travaux, le président Christian Hamel donnera une conférence qui permettra de tout savoir sur cet art populaire mardi 8 octobre à 19 h à la Médiathèque.

Au programme

Du vendredi 11 octobre au lundi 11 novembre, le cirque Amar proposera des spectacles sous chapiteau au paquier Saint-Antoine.

Samedi 5 et dimanche 6 octobre à 16 h, place Saint-Pierre, « Lola et Gaston », l'humour et la poésie de la famille Morales. Le duo transportera le public dans la tendresse des cirques de notre enfance.

Du lundi 7 au vendredi 11 octobre, le Cirque Rubis proposera des initiations aux disciplines du cirque pour les enfants des écoles primaires. Le Cirque Rikiki sera quant à lui dans les écoles maternelles et les maisons de retraite.

Du samedi 5 octobre au dimanche 13 octobre, la salle François-Martin accueillera une exposition consacrée au centenaire du cirque Amar avec des affiches rassemblées par le docteur Alain Frère, ainsi que des maquettes et des costumes d'artistes de cirque.

➤ Programmation complète sur MACON.fr

sorties
sorties
sorties

EN BREF



123 Mâcon, la rentrée des associations

Rencontres avec leurs futurs adhérents pour les uns, initiations et démonstrations pour les autres... 123 Mâcon est un rendez-vous toujours très attendu par les associations locales et les Mâconnais. Plus de 120 structures sportives, culturelles et solidaires seront réunies au Spot et au Parc des Expositions les 7 et 8 septembre. Du samedi après-midi au dimanche soir, les visiteurs auront l'occasion de découvrir le tissu associatif mâconnais et de choisir leurs futures activités. Diverses animations et initiations seront proposées en intérieur ainsi

que sur le parvis du Spot (tennis de table, roller, moto cross, rugby, athlétisme, escalade, cyclisme, ultimate, escrime...).

En cette année olympique, le public pourra assister en direct aux épreuves paralympiques diffusées sur écran géant durant les deux jours. Une tentative de record du monde de sarbacane sera également au programme du week-end.

Samedi 7 septembre de 14 h à 19 h et dimanche 8 septembre de 10 h à 18 h au Spot et au Parc des Expositions de Mâcon



Grand déballage dans le centre-ville

C'est le rendez-vous commercial de la rentrée ! Dimanche 8 septembre, entre 20 et 35 000 chalandes sont attendus dans le centre-ville pour le Grand déballage organisé par l'association Mâcon Tendance, en partenariat avec la Ville de Mâcon et Groom Événements. Quelque 200 commerçants (enseignes, indépendants, bars et restaurants) du centre-ville seront ouverts de 9 h à 19 h et proposeront bonnes affaires et promotions par milliers. Une cinquantaine de forains investiront également les rues rénovées du centre-ville, du Sud de la place Saint-Pierre à la rue Franche et la place de la Barre, pour cet événement toujours très prisé.

La nouvelle saison d'Agora

Le cycle de conférences propose de nombreux rendez-vous autour du patrimoine, des arts, de l'histoire et des sciences. Des spécialistes dans chaque domaine viendront cette année encore présenter des sujets aussi variés que les espèces imaginaires, le cinéma, l'histoire du cirque Amar, le Vieux Saint-Vincent ou les voyages en gourmandise.

Ces conférences Agora ont lieu les mardis à 19 h en salle de conférences de la Médiathèque.

Le premier rendez-vous « Au rebours de la bibliothérapie : les livres qui tuent », programmé le 10 septembre, se tiendra exceptionnellement au Crescent pour la présentation de la saison.

Le programme complet sur macon.fr

Portes ouvertes dans vos quartiers

Du 9 au 13 septembre, les équipements municipaux de proximité vont accueillir le public et présenter leurs différentes activités sportives, culturelles, solidaires, culinaires et créatives. Cette semaine de découverte autour de petits déjeuners, d'ateliers, d'initiations (informatique, couture...), de concerts et de rencontres permettra à chacun, petits et grands, de connaître sa structure, d'échanger, mais aussi de partager ses idées et ses envies.

Programme complet sur macon.fr

Le Théâtre fait sa rentrée

Une semaine pour lancer la saison ! Cette année, le Théâtre de Mâcon Scène nationale propose en effet plusieurs dates pour présenter les différents rendez-vous de l'année.

L'idée étant que chacun puisse découvrir la programmation à sa guise, en fonction de son emploi du temps, du matin au soir. La traditionnelle soirée de présentation aura lieu vendredi 6 septembre à 19 h 30 en présence de plusieurs artistes (sur inscriptions sur le site du Théâtre). Quatre autres temps forts sont prévus : mardi 10 septembre à l'heure de la pause déjeuner à 12 h 30, mercredi 11 septembre à 15 h pour découvrir les spectacles dédiés à l'enfance et la jeunesse autour d'ateliers ludiques, participatifs et créatifs, jeudi 12 septembre à 19 h et vendredi 13 septembre à 10 h pour une présentation autour d'un petit déjeuner.

Retrouvez la programmation complète sur www.theatre-macon.com

Trois visites mâconnaises pour découvrir le patrimoine

Les Journées européennes du Patrimoine auront lieu les samedi 21 et dimanche 22 septembre avec cette année deux thèmes au programme : le patrimoine des itinéraires, des réseaux et des connexions et le patrimoine maritime. À cette occasion, le service Action culturelle propose trois idées de sorties pour explorer et connaître le patrimoine local. Suivez le guide !

Deux promenades au long cours

Deux photographes mâconnais présentent deux voyages étonnants : l'un avec les moutons du Vercors et l'autre en bord de Saône.

À la galerie Mary-Ann, Patrick Auberger propose une balade de 464 kilomètres le long de la Saône, depuis sa source vosgienne à Vioménil jusqu'à sa confluence avec le Rhône à La Mulatière à Lyon. Le plasticien ne fait pas que prendre des photos. Il enrichit ses clichés avec des surimpressions ou des incrustations avec au total une trentaine d'œuvres poétiques dont une dizaine d'allégories.

L'artiste sera présent de 10 h à 12 h et de 10 h à 18 h 30.

Patrick Georget a suivi un couple de bergers pendant 18 mois dans le Vercors. À la salle François-Martin, il témoigne de ce pastoralisme, doublement menacé : par le loup la nuit venue et par les touristes la journée. 32 images esthétiques, avec un fort contenu, rassemblées sous le titre évocateur, L'Équilibriste, seront présentées.

Patrick Georget, présent les deux jours de 10 h à 18 h 30, animera une conférence samedi 21 septembre à 18 h avec des textes lus par Jean-Paul Kara-Mitcho.

Escales sur la terre ferme

Chor'Hommes proposera plusieurs embarquements durant le week-end avec son tour de chant marin. Cet ensemble ardennais attend la mer de pied ferme. Le chœur, accompagné de musiciens maniant accordéon, violon, guitare et autres bodhran et cajon, enchaînera refrains traditionnels et compositions contemporaines.

Rendez-vous samedi 21 septembre à 15 h place aux Herbes, à 16 h au Jardin romantique, à 17 h place Saint-Pierre. Dimanche 22 septembre à 11 h place Saint-Pierre, à 15 h au Jardin romantique, à 16 h place Saint-Pierre, à 17 h 30 au jardin des Épinoches.

L'autre escale se trouvera au Jardin romantique, en bord de Saône, pour un rendez-vous avec Sandra, l'un des dix bateaux ayant participé aux JO de Paris en 1924 dans la catégorie Dinghy. Il a été récupéré, puis retapé par Christian Rebolle de Saint-Martin-Belle-Roche. Il s'agira de la première sortie à Mâcon pour ce centenaire ressuscité, qui exhibe fièrement ses bordages en acajou et son accastillage flambant neuf.

> **Le bateau Sandra sera exposé samedi et dimanche de 11 h à 17 h.**

Une Saône-et-Loirienne a fait le premier tour du monde

Fin du XVIII^e siècle, Jeanne Barret est une paisible bergère du côté de La Comelle, dans le Sud-Morvan. La demoiselle entre au service du naturaliste Philibert Commerson avant d'en devenir la compagne. En 1766, le savant embarque pour une expédition scientifique au long cours, commandée par Bougainville. La Morvandelle se déguise alors en homme pour pouvoir elle aussi monter à bord du bateau la Boudeuse. Ainsi travestie, elle effectue ce tour du monde devenu fameux, long de trois années et ponctué d'escales exotiques.

L'exposition comprend deux volets. Une douzaine de panneaux illustrés retrace la vie formidable de Jeanne Barret. Ce parcours visuel est complété par la diffusion de l'émission réalisée par France Bleu Bourgogne, comprenant 16 épisodes sonores de trois minutes.

> **L'exposition consacrée à Jeanne Barret sera présentée dans la cour de l'Hôtel de Ville. La Médiathèque accueillera une table thématique et la présentation d'ouvrages samedi de 10 h 45 à 17 h 15 et dimanche de 13 h 45 à 17 h 15.**



Une ode à la nature avec l'Orchestre symphonique de Mâcon

La nouvelle saison de l'Orchestre Symphonique de Mâcon s'annonce riche en émotions et en découvertes. Le 10 novembre, laissez-vous emporter dans une expérience unique avec « les Rêves et Parfums d'Opéras » au Théâtre de Mâcon. Le 15 décembre, toujours au Théâtre, la Symphonie Écologique offre une ode à la nature avec les rythmes envoûtants de la musique latino-américaine. Pour célébrer le centenaire

d'André Popp, les musiciens de l'Orchestre Symphonique de Mâcon et de l'Orchestre Dijon Bourgogne unissent à cette occasion leurs talents. Suivront également la Symphonie Pastorale de Beethoven ou une Symphonie pour 66 balcons, un projet artistique inédit au cœur du quartier de Bioux.

Programme complet sur macon.fr



Laura Laune aux Vendanges de l'Humour

Les Vendanges de l'Humour reviennent du 8 au 23 novembre. Stand-up, théâtre, chant imitation... seront à l'affiche avec 11 spectacles au programme. Laura Laune sera sur la scène du Spot samedi 23 novembre à 20 h 30 pour clôturer cette 27^e édition. L'humoriste belge fait son grand retour sur scène avec un nouveau spectacle. Une noirceur assumée, une écriture percutante, un univers trash et sans limites : la réputation de l'ange de l'humour noir n'est plus à faire. Laura Laune repousse encore et toujours les frontières de l'irrévérence avec finesse et second degré.

Samedi 23 novembre à 20 h 30 au Spot.
Informations et réservations sur le site <https://lesvendanges-de-lhumour.com>

À vos marques...

C'est l'événement running de la rentrée ! Le semi-Marathon, le 10 km et le 5 km de Mâcon sont de retour dimanche 15 septembre. Rendez-vous au départ de l'Esplanade Lamartine pour cette 40^e édition. Le semi partira à 9 h et le 10 km à 9 h 20, ces deux courses sont labellisées FFA et qualifient pour les championnats de France. Le départ du 5 km populaire ouvert à tous sera quant à lui donné à 11 h 35. Les courses empruntent principalement la voie bleue le long de la Saône sur un parcours ultra-plat.

Samedi 14 septembre de 16 h à 18 h 30, des animations athlétiques (vitesse, sauts et lancers) gratuites et des courses (500 m, 1 500 m et 3 000 m) seront organisées pour les enfants de 6 à 15 ans sur l'Esplanade Lamartine (2 € l'inscription reversés à l'association Pour Emma).

Toutes les informations sur le site www.eamacon.com

Laurent Gerra se met à table

Quatre ans après avoir fêté ses 30 ans de carrière devant 2 900 personnes, l'humoriste revient au Spot pour présenter son nouveau spectacle, à savourer sans modération. Quand Laurent Gerra passe à table, on sait d'avance que ce sera mitonné. Certains ne manqueront pas d'être bien assaisonnés, quand d'autres seront servis aux petits oignons... Nouvelle carte et plats signatures, il y en aura pour tous les goûts : politique, chanson, télévision et cinéma. L'actualité servie bien chaude, revisitée à la sauce Gerra, c'est le samedi 5 octobre à 20 h au Spot à Mâcon.

Tarifs : de 49 € à 69 €.
Informations sur www.macon-evenements.com

Le cinéma en Effervescence

La 9^e édition du festival Effervescence se tiendra du 9 au 14 octobre. Pendant une semaine, les cinq sens seront à l'affiche entre une cinquantaine de films projetés, des dégustations, des rencontres, une station des sens, lieu de convivialité, d'échange et de partage, des avant-premières et divers ateliers thématiques.

Vendredi 11 octobre à 16 h, le Pathé Mâcon accueillera notamment Véronique Augereau et Philippe Peythieu, les célèbres voix françaises de Marge et Homer Simpson. Le couple de comédiens animera l'atelier « la Voix dans tous ses éclats » autour du métier de doubleur voix, avant une séance live du doublage des Simpsons.

Infos, réservations et programme complet sur festivaleffervescence.fr

> Retrouvez l'agenda des manifestations sur MACON.fr

Infos *pratiques*

Hôtel de Ville

Quai Lamartine
Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h.
Tél. 03 85 39 71 00

Mairie de Loché

Chemin des Boutats
Ouverture les lundis et jeudis de 13 h 30 à 17 h 30.
Tél. 03 85 35 60 73

Mairie de Saint-Jean-le-Priche

99 rue des Granges
Ouverture le mardi, le jeudi et le vendredi de 13 h 30 à 17 h.
Tél. 03 85 36 03 09

Mairie de Sennecé-les-Mâcon

Rue Vrémontoise
Ouverture les lundis, mardis, jeudis et vendredis
de 8 h 30 à 12 h.
Tél. 03 85 36 01 44

Mairie de Flacé

Place Desnoyers
71000 Mâcon
Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h
et de 14 h à 17 h 30, le samedi de 8 h 30 à 11 h 30.
Tél. 03 85 29 00 97

Allô Mairie

0 800 337 273

Service & appel
gratuits

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30
et de 14 h à 17 h 30

Les services

Enfance et vie scolaire

Annexe Lamartine - 23 rue Mathieu
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 30.
Tél. : 03 85 39 18 44

Urbanisme, accessibilité

Annexe Lamartine - 23 rue Mathieu
Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.
Tél. 03 85 39 71 67

État civil

Quai Lamartine
Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
et le samedi de 9 h à 12 h.
Tél. 03 85 39 71 63

CCAS de Mâcon

6 place Carnot
Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.
Tél. 03 85 39 71 25

Police municipale - Tranquillité publique et vie quotidienne

Rue Montrevel
Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
et le samedi de 9 h à 12 h.
Tél. 03 85 39 71 64

Numéros d'urgence

Samu : **15**

Pompiers : **18**

Police secours : **17**

MÂCON, LA VILLE AIMÉE

VACANCES OU NON, LA VILLE DE MÂCON TOUJOURS ACTIVE POUR NOS PLUS JEUNES

Voici venue la rentrée ! Durant ces deux derniers mois, les vacances scolaires ont permis aux jeunes Mâconnaises et Mâconnais de profiter de l'été et sans aucun doute des nombreuses animations proposées par la Ville de Mâcon.

A quelques jours des congés, la grande fête du Tour de France avait donné le ton, avec le rassemblement de près de 1000 enfants scolarisés en CE2, CM1 et CM2, réunis square de la Paix pour profiter du passage des coureurs et de la caravane du Tour, le tout dans une ambiance particulièrement festive. Avec le Club 2024 des Jeux de Paris, nos enfants ont ensuite pu découvrir des disciplines sportives, tout en participant à l'ambiance olympique qui a transcendé le pays. Il faut encore souligner le très large succès remporté par les animations gratuites de Mâcon prend ses quartiers d'été, qui se sont déroulées durant près d'un mois au centre Paul-Bert. Avec plusieurs milliers de participants, l'opération a une nouvelle fois trouvé son public et permis à nombre de jeunes Mâconnaises et Mâconnais de s'évader tout près de chez eux. Cette initiative ambitieuse est rendue possible par une forte mobilisation des services de la Collectivité, présents tous les jours sur le terrain auprès de nos plus jeunes. Compte tenu de la réussite rencontrée, nous maintiendrons bien entendu cette offre dans les années à venir.

Après cette pause estivale bien méritée, nos jeunes retrouvent donc le chemin de leurs écoles, de leurs garderies et de leurs centres de loisirs. Comme chaque été, les agents de la Ville de Mâcon ont profité de leur absence pour réaliser les petites réparations rendues nécessaires par les années qui passent, mais aussi pour opérer de plus grands changements. C'est le cas par exemple au centre de loisirs de la rue Pillet, où d'importants travaux d'isolation ont été menés et viennent achever la rénovation du bâtiment. Compte tenu de la dynamique démographique, des aménagements sont par ailleurs intervenus dans les écoles Jules-Ferry et Petit-Prince afin de permettre l'accueil de deux nouvelles classes dans chacun de ces établissements. A l'école Vincent-Auriol, c'est encore l'ensemble des menuiseries qui ont été changées, pour un meilleur confort et une meilleure isolation des locaux. Partout dans les 33 écoles à la charge de la commune, nous veillons ainsi à améliorer les conditions d'enseignement et d'accueil, au bénéfice bien entendu des élèves mâconnais, mais aussi des équipes enseignantes.

Ce travail, qui est opéré à bas bruit et sur le long terme, n'en est pas moins indispensable et constitue un pilier de l'investissement de la Ville sur cette politique évidemment prioritaire à destination des générations de demain.

Le groupe des élus de la majorité, Mâcon, la ville aimée

MÂCON CITOYENS

LES MÂCONNAIS, RÉPUBLICAINS ET PAS DUPES

Les Français viennent de voter par trois fois. À Mâcon, au premier tour des élections législatives, ils ont placé les candidats de Gauche en tête avec plus de 1000 voix devant le député sortant B.Dirx. M. JP Courtois est, pour une fois, peu loquace sur les résultats et pour cause.

Le maire de notre ville n'a pas hésité à soutenir le candidat issu de la majorité présidentielle, usant et abusant de ses mandats, dépassant même le cadre républicain de la trêve électorale. Il n'a pas hésité non plus à entretenir la confusion politique via communiqué de presse, entretenant l'idée qu'un député rapporte des subventions aux territoires. Rappelons ici que si un député peut faire remonter les besoins de son territoire, il est d'abord un représentant de la Nation qui doit proposer des lois, les voter et contrôler l'action gouvernementale.

Cette action gouvernementale qui, depuis 7 ans, a mis à mal les services publics, favorisé les plus riches, abandonné les démunis à leurs difficultés à se loger et se nourrir dignement. Cette action qui se traduit ici à Mâcon par la détérioration du vivre ensemble, la bétonisation à outrance, la privatisation des biens publics ou encore les manques en matière de commerces de proximité et de services à la personne.

Au 2^{ème} tour, les électeurs de la gauche mâconnaise ne s'y sont pas trompés. S'ils se sont rendus massivement aux urnes, c'est pour, une fois de plus, empêcher le pire.

Qu'ils en soient remerciés.

Et maintenant ? Il est temps de réfléchir à l'avenir de la ville de Mâcon. Une autre ville est possible, une ville plus cohérente, une ville mieux organisée autour des besoins et envies contemporaines de ses habitants et usagers. Une ville à construire avec et pour vous.

Le collectif Mâcon Citoyens vous invite à faire de la politique au sens noble du terme, à ne pas laisser la politique politicienne conduire vos destins. Prenez la parole, Mêlez-vous de ce qui vous regarde !

Vos élu-e-s du groupe Mâcon Citoyens : Eve Comtet Sorabella, Gabriel Siméon, Catherine Amaro, Eric Ponchoux, Delphine Mermet, Emmanuel Jallageas - www.maconcitoyens.fr

TEXTE
NON PARVENU



Pompiers, des premiers seaux au congrès

Du 25 au 28 septembre, Mâcon deviendra la capitale des pompiers en accueillant le 100^e Congrès national. Un événement qui renforce l'histoire et les liens des hommes du feu avec la cité lamartinienne...

Après la Rome antique, la tâche de lutter contre les incendies est laissée aux citadins eux-mêmes jusqu'au XVII^e siècle : la Ville de Mâcon achète ainsi des seaux de cuir à Lyon en 1655 et rédige un premier règlement contre les incendies en 1667. Par une délibération de 1743, elle acquiert des pompes et crée une compagnie de pompiers, chargés notamment de prévenir les départs de feu par l'inspection des fours et cheminées.

En 1785, une ordonnance de police impose à tous de s'équiper de seaux en osier, doublés à l'intérieur de peau de mouton huilée. Au XIX^e siècle, la compagnie compte 77 hommes : son commandant, François Poitevin, crée des dépôts secondaires pour accroître la rapidité des interventions. D'abord rue de Lyon, le centre de secours se trouve aujourd'hui rue du km400 et compte environ 85 pompiers.

Malgré ces précautions, les exemples de sinistres ne manquent pas.

Le 10 janvier 1939, à 20 h, la compagnie de sapeurs-pompiers de Mâcon est appelée en renfort de ceux de Saint-Jean-le-Priche : il y a le feu au château du marquis de Barbentane !



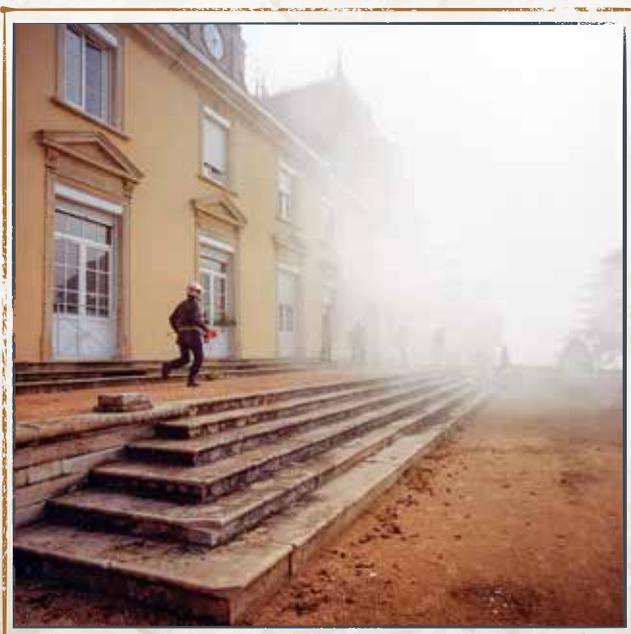


À 20 h 05, ils sont en route et constatent rapidement que le feu a occasionné d'importants dégâts, causés par un court-circuit. Ils luttent contre les flammes jusqu'à près de minuit, sous un vent violent et un froid très vif, lequel pousse le capitaine Gras à demander l'achat de pantalons en cuir, pour éviter que les hommes ne reviennent trempés. Seuls deux blessés légers, des hommes de Saint-Jean-le-Priche, sont à déplorer. Par la suite, le château de Barbantane sera utilisé comme terrain d'exercices.

Le 21 mai 1977, les pompiers de Mâcon sont appelés vers 4 h du matin car des flammes s'échappent du magasin Conforama situé route de Lyon. Les hommes du capitaine Coudurier s'affairent pendant près de deux heures avant de maîtriser

l'incendie : les dégâts (estimés à environ 5 millions de francs) sont considérables et le magasin détruit aux deux-tiers. Il reste toutefois assez d'éléments pour que l'enquête conclue à un acte criminel, un saccage ayant précédé l'incendie.

Autre exemple : un feu se déclare le 30 mars 1987 vers 19 h 15, rue de Strasbourg, dans un appartement dont l'occupant est en train de cuisiner. Grâce à l'intervention efficace et rapide des pompiers, les dégâts sont légers et le feu éteint vers 21 h. Malheureusement, il repart de plus belle vers 5 h du matin : lorsque les pompiers parviennent enfin à le maîtriser deux heures plus tard, plusieurs appartements ont été sérieusement touchés par les flammes.



1940 - 1944

LIBÉRER MÂCON



★
Du 3 septembre
au 5 octobre 2024
ARCHIVES MUNICIPALES

ARCHIVES DE
MÂCON



ENTRÉE GRATUITE



MACON.fr   